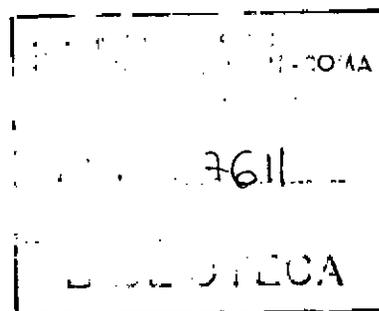


"LE DIFFEREND GRECO-TURC"
CERI, Parigi, 29-30/V/1986

- (1) Chiclet, Christophe: "La France face au conflit greco-turc 1974-1986"
- (2) Jacovides-Andrieu, Anna Ol via: "Le personnage du Turc dans la littérature grecque du 19ème siècle"
- (3) Konortas, Paraskevas: "La minorité musulmane de Grèce"
- (4) Kunalp, Sinan: "Les Grecs en stambouline: diplomates ottomans d'origine grecque"
- (5) Vaner, Semih: "La Turquie, la Grèce et les grandes puissances. L'une contre l'autre, trois contre une ou chacune pour soi?"



LA FRANCE FACE AU CONFLIT GRECO-TURC 1974-1986

①

Si dans certains cas (Tchad, guerre Iran-Irak etc...), la France prend nettement position pour l'un ou l'autre des belligérants ou même simplement pour l'un ou l'autre des prétendants, dans le contentieux gréco-turc elle n'intervient pas en tant que telle. Il s'agit donc d'étudier ici le savant jeu de balance d'une double relation bilatérale : Paris-Athènes, Paris-Ankara.

Contrairement aux deux grands et au Royaume-Uni, la France n'a quasiment aucun intérêt stratégique dans les différents chapitres du conflit : délimitation du plateau continental égéen, de sa zone de contrôle aérien et de ses eaux territoriales, les détroits (liberté de passage et démilitarisation de certaines îles) et l'affaire de Chypre. Si l'optique géo-stratégique est pour le moins absente, les relations bilatérales s'articulent sur d'autres concepts : sentimentaux, historiques, culturels, diplomatiques et économiques.

L'INTROUVABLE OPINION PUBLIQUE

"Tête de turc"(1) est un best-seller en Allemagne. En France, ce n'est qu'une expression populaire péjorative à connotation xénophobe. Gallocentrique par excellence, l'hexagone s'ouvre rarement sur l'extérieur. Sauf si ce dernier vient à lui : Pieds-noirs, Juifs, Beurs etc, tous héritiers d'un passé plus ou moins colonial. En revanche, dans le cas des Grecs et des Turcs, les armées françaises ont si rarement (1828, 1915-

(1) Walter Wallraf, "Tête de Turc", éditions la Découverte, 1986.

1922) foulé le sol de leurs mères-patries, qu'ils sont demeurés dans la zone que le quai d'Orsay appel "hors du champ". Opposition par rapport aux anciennes colonies qui se trouvent aujourd'hui "dans le champ". Ce phénomène est accentué par la quasi inexistence d'immigration grecque et turque en métropole². D'autant plus qu'elles ne forment pas non plus de lobbies. Bien que les Grecs soient implantés en France depuis le XIX^e siècle (Marseille, Grenoble, Lyon et Paris) et aient souvent acquis la nationalité française, ils n'ont jamais formé de groupe de pression sérieux à l'instar de leurs compatriotes des Etats-Unis, du Canada ou de l'Australie. Quant aux 100.000 Turcs, un nombre indéterminé mais certainement élevé, est d'origine Kurde. Concentrés dans la région parisienne et l'Est de la France, leur situation est le plus souvent précaire. Sans oublier qu'ils ne sont unis ni ethniquement, ni politiquement³. Il leur est donc extrêmement difficile, à eux aussi, de former un groupe de pression.

Quoi qu'il en soit, l'opinion publique française connaît mal, sinon pas du tout, ces populations et encore moins leurs problèmes. En dehors des paradis touristiques que peuvent représenter les Cyclades ou l'Anatolie, le "Français moyen" n'a cure de ces querelles de frères ennemis, voire pour certains "de marchands de tapis" assimilés à la nébuleuse chahuteuse et parfois dangereuse du proche orient.

(²) Grecs, 1946: 16.184 ; 1968: 9.000 ; 1980: 9.516. Turcs, 1948: 7.878 ; 1968: 7.628 ; 1980: 104.818; sources: Quid 1985, p.653-654; auxquels on peut ajouter environ 2.000 Chypriotes Grecs en 1980.

(³) Règlement de compte sanglant fin 1985 entre le Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) et d'autres organisations turques. Majoritairement à gauche communiste ou Eceviste, cette communauté est tout de même travaillée par des courants islamistes et d'extrême-droite (style Loups Gris).

Pourtant, cette ignorance de l'opinion publique française ne signifie pas qu'une "image de l'autre" n'ait pas pu se développer. En revanche, cette inculture a secrété, non pas une image, mais une caricature. Les rares élites, "parties prenantes" dans le contentieux gréco-turc, ont d'ailleurs repris ces stéréotypes, à moins qu'elles ne les aient enfantés.

CARICATURE TURQUE

L'image de l'Ottoman, puis du Turc, a toujours été mauvaise en Europe et plus particulièrement en France. Les antagonismes sont trop forts. Le Royaume de France protège les chrétiens d'Orient, l'empire ottoman les opprime. Les empires "despotiques et absolus" du Tsar et du Sultan représentent la vision inverse, le repoussoir obligé, des principes de 1789. Le réveil des nationalités, en particulier dans les Balkans, poursuit cette tradition franco-jacobine de l'Etat-Nation, contrairement au multi-ethnisme ottoman. Les élites françaises, de Chateaubriand à Victor Hugo, en passant par Rimbaud, ^{et Lamartine} sont baignées par la lumière du siècle de Péricles et par les grandeurs de la Grèce Antique. A Paris, les Philhellènes tiennent le haut du pavé et réclament de "la poudre et des balles pour l'enfant de Chios". La France (Empire ou République) a aussi des vues sur les lambeaux de l'empire Ottoman: Maghreb, Grande-Syrie. Pour agrémenter le tout, les Jeunes Turcs entrent en guerre aux côtés du Kaiser et infligent une sévère défaite au corps expéditionnaire franco-anglais aux Dardanelles. Il y a

donc une véritable constante dans l'opposition entre les deux pays pendant plus de trois siècles. Cet héritage historique est relativement contrebalancé par la nouvelle image de la Turquie républicaine de 1923. Au lendemain de la première guerre mondiale, Paris choisit Mustapha Kemal contre le roi grec Konstantin Ier(4). Durant la guerre gréco-turque de 1918-1922, la France vend des armes aux républicains turcs et retire ses troupes de Cilicie. Ainsi, bon an mal an, les deux capitales entretiennent de courtoises relations pendant l'entre-deux-guerres, d'autant plus que Paris cède à la Turquie sa province syrienne du Sandjak d'Alexandrette (juin 1939). Avec la deuxième guerre mondiale, Ankara, Istanbul et Smyrne deviennent des villes ouvertes aux activités des Français Libres, du CFLN, du GPRF et surtout du BCRA. Les Gaullistes garderont dans leurs cœurs la neutralité bienveillante des autorités d'Ismet İnönü. Petit à petit, le contentieux historique s'efface. Mais les fantômes macabres du premier génocide de l'époque contemporaine allaient se dresser, telle la statue du commandeur entre Paris et Ankara. Le doigt accusateur pointé vers le bourreau turc, les survivants, les fils et surtout les petits-fils des longues colonnes de déportés arméniens s'en allant mourir aux sources du Tigre et de l'Euphrate, empêchent toute réconciliation pleine et entière entre la France et la Turquie. Arméniens d'Arménie, de Cilicie ou d'Istanbul débarquèrent en nombre à Marseille. Certains s'y fixèrent, d'autres remontèrent vers la banlieue de Lyon (Décimes)

(4) Pour Paris, Konstantin Ier est coupable de germanophilie. Roi depuis 1913, il a refusé d'entrer dans l'Entente en 1914-1915, ses troupes ont massacré 200 fusillés-marins français dans le Zappeion d'Athènes le 1er décembre 1916. D'ailleurs il dut céder son trône à son fils en juin 1917. C'est uniquement la mort de ce dernier qui lui rendit la couronne en décembre 1920.

et celle de Paris (Issy-les-Moulineaux etc...). Aujourd'hui ils sont 250.000 environ, soit la deuxième colonie du monde occidental après les Etats-Unis. Parfaitement intégrée, cette communauté garde cependant de fortes traditions. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ait été traversée par des mouvements passionnels lors de la reprise de l'activisme en 1975. C'est en France que le premier journal arménien soutenant la lutte armée vit le jour (Hay Baykar). C'est toujours dans l'hexagone qu'est fondée en 1977, la NRA (Nouvelle Résistance Arménienne) qui commet sa première action violente dans la capitale française le 22 décembre 1979. Lorsque la lutte armée est officiellement à l'ordre du jour parmi les militants les plus résolus de la diaspora arménienne, 350 personnes se réunissent à l'hôtel Nikko à Paris en un premier congrès mondial arménien, du 3 au 6 septembre 1979. Dans les coulisses de ce palace on retrouve Hagop Hagopian (chef de l'ASALA) et Hamo Moskovian (dirigeant du groupuscule WALF : Front de Libération de l'Arménie Ouest). D'ailleurs le premier mouvement officiel de soutien à l'ASALA, le Mouvement National Arménien (MNA) est encore créé à Paris. Pendant huit ans le terrorisme arménien ne cessera d'agir en France (5). Même si depuis 1983, la trêve est de rigueur, c'est toujours à Paris que Monte Melkonian (chef de l'ASALA-Mouvement

(5) 24 octobre 1975, les Commandos des Justiciers du Génocide Arménien tuent l'ambassadeur turc à Paris. 22 décembre 1979, la NRA exécute l'attaché politique de l'ambassade de Turquie à Paris. 1er février 1980, attentat de la NRA contre le bureau soviétique d'information à Paris. 19 avril 1980, attentat manqué de la NRA contre le consulat de Turquie à Marseille. 5 août 1980, l'ASALA blesse quatre personnes au consulat turc de Lyon. 26 septembre 1980, l'ASALA assassine un diplomate turc à Boulogne-Billancourt. 10 novembre 1980, l'ASALA lance une bombe contre le consulat turc à Strasbourg. 5 février 1981, l'ASALA fait exploser Air-France et TWA à Paris. 4 mars 1981, l'ASALA tue deux diplomates turcs à Paris. 20 et 22 août 1981, bombes de l'ASALA contre Alitalia et Olympic Airways à Paris. 22 janvier 1982, attentat de l'ASALA contre la Turkish Airline à Paris et tentative le

Révolutionnaire) s'est fait appréhender en décembre dernier par des fonctionnaires de la DST. Quoi qu'il en soit, le problème arménien est et sera constamment au cœur des relations bilatérales entre la France et la Turquie. Paris ne peut trop se rapprocher d'Ankara sous peine de voir ses nationaux d'origine arménienne se dresser face à ce qu'ils considèrent être *une injure* à leur histoire, leur souvenir et leur "douleur patriotique". François Mitterrand et Joseph Franceschi l'ont bien compris en reconnaissant officiellement et les premiers la réalité du génocide. D'ailleurs, lorsqu' Etienne Manac'h, envoyé spécial de la présidence de la République, arriva à Ankara en mai 1984 pour rouvrir le dialogue avec les autorités turques, les Arméniens de France furent indignés et le firent savoir. Il pourrait en être de même après la déclaration de Jacques Chirac le 13 mai 1986 lors de sa rencontre avec le président grec Christos Sartzétakis. Le premier ministre français mettant sur un pied d'égalité la Grèce et la Turquie. Ceci entraîna un tollé général à Athènes et une forte amertume, teintée de déception dans la communauté arménienne. En effet et en dernier lieu, cette diaspora secrète une force électorale toujours bonne à conquérir et couve en son sein de jeunes exaltés qui malgré leurs silences actuels, n'ont pas forcément dit leur dernier mots.

(5 suite) jour même à Orly. 21 et 24 juillet 1982, la section française de l'ASALA -groupe Orly- place deux bombes dans deux cafés parisiens. 30 juillet 1982, un membre de l'ASALA meurt dans l'explosion de sa bombe à Gagny. Février 1983, l'ASALA jette des grenades contre la Turkish Airline et l'agence Marmara à Paris. 15 juillet 1983, l'ASALA commet l'attentat d'Orly : 8 morts, 60 blessés.

AMOUR ET PASSION GRECQUES

L'œil rivé sur le Parthénon, le temple de Delphes, les colonnes d'Olympie ou la porte de lionnes de Mycènes, le touriste français en villégiature s'aperçoit rarement qu'il existe aujourd'hui un peuple grec qui n'a pas grand chose de commun avec Aristote, Péricles et leurs amis. L'image de ce pays est complètement déformée par la vision touristico-antique qui s'en dégage encore. La révolution de 1821 et l'indépendance consécutive, ne changeront rien à l'affaire. Au contraire, pour les Philhellènes français, l'insurrection nationale grecque est synonyme de renouveau de la civilisation tri-millénaire de l'antiquité ainsi que de la résurrection du christiannisme libéré du joug ottoman. Ces images faussement idylliques et tellement loin des réalités ne feront que perdurer. Pour les élites françaises la culture grecque classique est une référence obligée. Il en est de même pour leurs homologues grecs. Toutes les personnalités politiques ou culturelles marquantes de la Grèce, viendront à un moment ou à un autre tâter de l'exil français : Elefthérios Vénizélos (1920-24, 1924-28, 1935-36), Nikolas Plastiras (1935-1944), Konstantin Karamanlis (1963-1974), et durant la dictature des colonels : Mélina Mercouri et Mikis Théodorakis, entre autres. Malgré le rapprochement avec la Turquie dans l'entre-deux-guerres, la personnalité d'E. Vénizélos perçu par l'opinion publique française et européenne comme le grand homme libéral de la région, accentuera les liens entre les deux nations. Dans les ténèbres de l'occupation nazie, ..

lorsqu'un lointain appel d'outre-manche passe encore inaperçu, les nouvelles de la guerre italo-grecque réchauffent le cœur de certains français. "Les fils de Léonidas ont réitéré leurs exploits, pour la première fois l'ogre fasciste est battu en Europe". La résistance française ne sera pas avare de compliments vis-à-vis de sa "grande sœur" grecque (grâce en particulier aux campagnes d'information d'Octave Merlier et de Roger Milliex). Déjà historiquement positive, l'image du grec s'améliorera encore dans les symboles du peuple de gauche français : solidarité envers les victimes de la guerre civile (1944-1950) et celles de la junte des colonels (1967-1974). Ces amours pervers engendreront en retour des réactions passionnelles et émotives de la part des Grecs. La France devient un modèle. Elle ne peut trahir l'hellénisme. Ainsi une foule enthousiaste se masse sur le passage du général de Gaulle en Grèce en ^{mai 1963} ~~1961~~, tout comme elle applaudit à tout rompre le vol de Mirages dans le ciel d'Athènes en juillet 1974. Conséquences de cette "aberration sentimentale", la Grèce ne supporte, voire ne tolère, aucun rapprochement de Paris avec Ankara. Plus que de simple relation bilatérale, Athènes a tendance à jouer la jeune fiancée outragée, oubliant que le promis n'a aucune envie de se marier.

Si la Turquie et la Grèce deviennent des caricatures dans l'imagerie populaire française, le sort de Chypre est bien pire. En règle générale, l'opinion publique hexagonale pense que l'Enosis (union de Chypre à la Grèce) est réalisé depuis longtemps

ou alors que le sud de l'île est grec et le nord turc. Les échanges culturels, politiques et économiques étant restreints, peu de Français savent que l'île est européenne, indépendante et non-alignée, encore moins que la Turquie occupe 38% de son territoire en violation des résolutions de l'ONU.

Il est très rare qu'un parti politique français prennent fait et cause pour la Grèce ou pour la Turquie. Ni ces pays, ni leur conflit ne sont utilisés comme fers de lance d'une force politique française pour soutenir ou attaquer la politique étrangère de l'Elysée et de Matignon. On peut tout de même noter l'attitude du PCF qui dénonçait la dictature des colonels et vilipende aujourd'hui le régime du général Evren; mais cela à des fins d'anti-américanismes faciles. D'ailleurs, dans la stratégie des dirigeants de la place du colonel Fabien, le régime d'exception d'Ankara doit contrebalancer les événements de Pologne.

Derrière toutes ces images déformées, la réalité des relations bilatérales est bien différente. La politique étrangère de Paris se rapproche beaucoup plus de celle d'Ankara que de celle d'Athènes. Entre la France et la Grèce les différends sont extrêmement sérieux mais ils se jouent sur un scénario inverse du contentieux franco-turc. Ce dernier est de notoriété publique alors que le premier est masqué par une politique déclaratoire fort amicale. Les divergences entre Paris et Athènes portent actuellement sur des questions essentielles : déploie-

ment des missiles américains en Europe, négociations de Genève sur les forces nucléaires intermédiaires, pacifisme, Boeing sud-coréen, Pologne, dénucléarisation des Balkans et de la Scandinavie. Là, Andréas Papandréou joue cavalier seul contre la France, la CEE et l'OTAN. En revanche, entre Paris et Ankara, seuls les problèmes de politique ^{intérieure} (ici et là-bas) affectent les relations. Car, sur les questions internationales, la communauté des perceptions, des intérêts et des attitudes est réelle. D'ailleurs Paris et Ankara ont une diplomatie très proche au sujet des pays du proche orient.

Le poids de l'histoire doit paraître bien lourd dans certaines chancelleries. N'oublions pas enfin que la Turquie n'a pas de pétrole, question fondamentale des années 1973-1980.

Chronologiquement parlant, il est possible de diviser en trois la période 1974-1986. Relativement arbitraire, ce choix repose aussi bien sur les événements qui ont secoué la Grèce et à la Turquie que sur les dates importantes de la politique intérieure française.

En 1974, la France soutient ouvertement la Grèce. De 1975 à 1981, Paris adoucit son philhellénisme militant. Quant à la période 1981-1986, elle peut être caractérisée par la désillusion; amertume grecque de ne pas être suivie par le grand frère français, d'autant plus que pour la première fois il est de la même famille politique.

1974 : L'ANNEE DE TOUTES LES AMOURS

Dans les premières années du septennat de Valéry Giscard-d'Estaing, la politique européenne était un axe prioritaire de la politique étrangère française. Outre l'élection du parlement européen au suffrage universel et la création du conseil de l'Europe, le soutien à la Grèce face à la Turquie fait partie de cette stratégie. Mais comme l'écrit Samy Cohen : "les deux dernières années de son septennat contrastent avec celles du début, période d'initiatives, de recherche active de solutions, de réflexion"(6). En effet, à peine installé sous les lambris de l'Elysée, VGE doit affronter le premier changement de frontière en Europe depuis 1945 : l'invasion et l'occupation de Chypre par la Turquie. Foncièrement philhellène de culture, le président français n'aura guère de difficultés à faire son choix. Non seulement, Konstantin Karamanlis en exil à Paris depuis 1963 est un de ses amis, mais en plus la puissance envahisseuse est dirigée par un premier ministre social-démocrate.

Pourtant, il est possible de diviser en deux l'attitude de la France entre juillet et décembre 1974. Du 20 juillet au 14 août, Paris reconnaît plus ou moins le bien fondé de l'intervention turque à Chypre. Mais dès le 15 août, la France se tourne vers un soutien unilatéral à la jeune démocratie grecque.

Le 15 juillet 1974, l'EOKA-B renverse le président Makarios. La France savoure ses congés d'été. Mais pour certains vacanciers le mois de juillet sera chaud. S'ils ne sont que 150 Français à Chypre, ils sont 10.000 en Turquie et 40.000 en Grèce. Une

(6) La politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing, sous la direction de Samy Cohen et Marie-claude Smouts, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1985, p.36.

touriste française se souvient : "au début, la situation était plutôt folklorique, mais après quelques jours, nous nous sommes tous retrouvés au poste frontière yougoslave. 48 heures d'attente. C'était déjà moins drôle, d'autant plus qu'en Grèce les hommes avaient disparus, mobilisés, et les femmes avaient retrouvé leurs visages graves de veuves de guerre" (7).

L'opinion publique française qui avait condamné la dictature des colonels, prend immédiatement fait et cause contre le coup d'état de Nikos Sampson. L'Humanité se prononce le premier, suivi du Monde et de l'Express. En revanche, l'Aurore écrit le 16 juillet : "le gouvernement d'Ankara, loin de s'abandonner à un réflexe irrémédiable, a déjoué la stratégie soviétique en témoignant d'une grande prudence". Quatre jours après, c'était l'invasion ! Dans la nuit du 15 juillet la communauté grecque de Paris est en effervescence. Ils sont quelques centaines à manifester devant l'ambassade de Grèce. Une quarantaine d'étudiants grecs et chypriotes seront interpellés par la police. Mélina Mercouri, Mikis Théodorakis et Iannis Cacoyannis, présents, seront même interrogés sur place. Il faut attendre le 18 juillet pour avoir la première déclaration officielle. Le gouvernement français appelle la communauté internationale à sauvegarder l'intégrité de la république de Chypre contre toute intervention étrangère. En deux mots, Grecs et Turcs sont renvoyés dos-à-dos. Mais pour le PCF l'occasion est rievée ^{de} dénoncer pêle-mêle, les colonels grecs, les Amé-

(7) Interview de Michèle Bilquey, Paris, 24 avril 1986.

ricains et le gouvernement français. Le 17 juillet, Georges Marchais appelle "les démocrates français à soutenir le président Makarios et les démocrates chypriotes et, exige la fin du silence complice du gouvernement". Le lendemain, Louis Odru, au nom du groupe parlementaire communiste à l'assemblée nationale, réitère cette demande. Dans la foulée, l'Humanité ouvre ses colonnes à l'AKEL (PC chypriote) et au KKE (PC grec). Un nombre impressionnant d'organisations (8) dénoncent le coup d'état à Chypre sans que cela ait un véritable impact sur l'opinion publique française. Le 17 juillet, à l'appel du PCF et du Comité Français pour une Grèce Démocratique, 300 personnes se retrouvent devant l'ambassade de Grèce. En tête, Paul Laurent et Jean Kanapa, suivis de cadres du PCF, des JC et de la CGT. Le lendemain d'autres associations se joignent au mouvement (9). Le 20 juillet, le PS et le Secours Populaire Français emboîtent le pas. Ainsi durant ces cinq premiers jours (15-20 juillet 1974) l'affaire ne mobilise que les militants (Grecs ou Français) engagés dans la lutte contre les colonels, c'est-à-dire, pas grand monde. Avec le débarquement des troupes d'Ankara, le clivage change. D'un concept d'opposition droite-gauche (Sampson contre Makarios) on passe, du moins dans l'opinion publique française et dans la presse, à celui de "libérateur turc contre colonels oppresseurs". L'Aurora et le Figaro aban-

(8) Outre le PCF et les JC il y a le Comité de Coordination de la Nouvelle Gauche Grecque à Paris, le Comité Français pour la Grèce Démocratique, l'Union des Etudiants de Turquie en France, le Mouvement Franco-Hellénique pour une Grèce Libre, l'Association Française des Juristes Démocrates, l'Association des Etudiants Grecs à Paris, le Comité Marseillais pour la Grèce Démocratique.

(9) L'Association des Etudiants Chypriotes de France, l'Association des Travailleurs Grecs en France, l'Union des Universitaires Grecs d'Europe Occidentale, la CGT de l'Education Nationale, le Syndicat National des Chercheurs Scientifiques FEN, le Mouvement de la Paix.

donnent leurs diatribes contre Makarios "suppôt de l'Union Soviétique", pour glorifier le rôle de la Turquie volant au secours de sa minorité opprimée. Même le Monde dénonce les "charniers", les "violences" et les "pogroms" dont sont victimes les Chypriotes turcs. Devant l'ampleur de la crise, le gouvernement français commence à bouger. Giscard d'Estaing reçoit le 22 juillet son ministre des affaires étrangères, Jean Sauvagnargues. Le jour même, Jacques Chirac, premier ministre, éconduit une délégation du PCF (Paul Laurent, Jean Kanapa, René Andrieu, Henri Baillot) qui demandait à ce que la France intervienne pour trouver une solution. Le 23, le porte parole de l'Elysée, Xavier Beauchamps, déclare : "la France entend assumer pleinement ses responsabilités de président du conseil des ministres des neuf, afin d'aboutir à une coordination des attitudes des neuf vis-à-vis de la situation à Chypre". Jacques Chirac : "la France n'est pas restée inactive... Elle a fait des démarches en particulier à Athènes, dans l'intérêts du maintien de la paix à Chypre. Elle entend pleinement assumer ses responsabilités pour aboutir à un cessez-le-feu". Cette déclaration est particulièrement importante lorsqu'on sait que le lendemain, Konstantin Karamanlis débarquait triomphalement (et courageusement) à Athènes dans l'avion personnel du président de la République française (10). D'ailleurs Jean Sauvagnargues met les points sur les i : "notre démarche à Athènes et Ankara a été assez musclée. Ces deux pays sont associés depuis dix ans à la CEE et sont donc en rapports économiques et financiers

(10) Le 23 juillet au soir Phaidon Gizikis, président de la république hellénique téléphone à Paris à K. Karamanlis. Une heure plus tard, V. Giscard d'Estaing appelle l'exilé grec et lui offre sans plus attendre son avion.

avec elle. Ils devraient prendre en considération l'appel très solennel que nous leur avons adressé". Menaces. VGE est aussi entré en contact avec Kissinger, Gromyko et James Callaghan (secrétaire du Foreign Office).

Cette arrivée "tonitruante" du gouvernement français peut s'expliquer par diverses raisons. En tant que président du conseil des ministres de la CEE, il hérite de responsabilités qu'il se doit d'honorer. Jeune président, Giscard d'Estaing tient déjà à marquer de son empreinte les relations internationales. Enfin il aide à restaurer l'autorité de son ami Karamanlis, tout juste auréolé d'une nouvelle gloire démocratique. Amitié qui ne sera jamais trahie. Sans oublier que l'on commence à s'inquiéter au sujet des touristes français. Si le ministre du tourisme ne pipe mot, quatre avions militaires français atterrissent à Akrotiri (base militaire britannique à Chypre) pour récupérer les 150 nationaux prisonniers de la tourmente "Attilisque". En revanche, Gilbert Trigano annonce officiellement qu'il a reçu toutes les assurances des autorités grecques et turques en ce qui concerne les villages du Club Méditerranée.

Même si la presse française parle encore d'atrocités subies par les touristes (11) ou par les Chypriotes turcs prisonniers des Grecs (infirmées par la réalité des faits) les 25 et 26 juillet, le gouvernement français a changé de camp dès le 24. Dans cette affaire, les dirigeants de la France ont été les premiers à soutenir officiellement la jeune démocratie

(11) Pourtant il est de notoriété publique que deux ou trois touristes britanniques ont déjà été tués par les troupes turques.

grecque et par la même occasion, effet induit, à faire voler en éclats l'hypocrisie du gouvernement Ecevit. Dès le 24, les jeux sont faits. Louis de Guiringaud, à l'époque ambassadeur de France à l'ONU, déclare : "le capital de confiance que mon pays accorde au gouvernement d'Ankara touché par le coup d'état du 15 juillet dans les intérêts qu'il détient à Chypre, serait compromis si des ordres stricts n'étaient pas donnés aux forces armées turques et respectés par elles, de façon que toute violence cesse de leur part". La voie est ouverte. Paris renoue avec ses traditions, passagèrement oubliées du fait de l'irresponsabilité des militaires grecs. Le 25 juillet, VGE en personne, exprime "sa sympathie pour le peuple grec, courageux et fier, qui a inventé le langage et les institutions de la démocratie. Il peut compter sur l'amitié active du peuple français". Cette solidarité ne sera pas seulement un exercice de style à usage interne. A la mi-août, lorsqu'Athènes et Ankara sont au bord de la guerre, 44 Mirages français atterrissent en Grèce. Preuve concrète d'une lune de miel à son apogée. Jamais plus les deux pays n'entretiendront pareille amitié.

Après un tel retournement, la gauche française se retrouve en porte à faux. François Mitterrand reçoit néanmoins le journaliste Richard Soméritis (responsable de l'agence Athènes Presse Libre, à Paris). Par contre le PCF est désormais muet. Même la presse française vire de bord. Pourtant entre le 25 juillet et le 14 août les armes se taisent sur l'île d'Aphrodite.

La réalité des massacres apparaît. Le 27 juillet, le Centre d'Etudes Arméniennes de Lyon rend publique l'annonce du bombardement par l'aviation turque du collège-internat arménien de Nicosie. C'est 1915 qui recommence. Le 31 juillet, J.C. Pomonti, envoyé spécial du Monde, parle de pillage de l'armée d'Ankara dans la ville de Kyrénia. Le 1er août, le quotidien de la rue des Italiens titre : "l'appétit vient en mangeant". Virage à 180 degrés devant l'horrible réalité. Le 5 août, l'Humanité et le Figaro emboitent le pas. La réprobation est générale. Ainsi durant le cessez-le-feu, l'opinion publique française abandonne son "pro-turquisme", sans toutefois tomber dans le philhellénisme. La deuxième offensive turque du 14 août déchirera le voile. Le jour même, l'Elysée déclare : "la France désapprouve formellement la reprise des opérations militaires déclanchées par la Turquie à Chypre". Le 15, François Puaux, directeur des affaires politiques au Quai d'Orsay, réunit les ambassadeurs des pays du marché commun pour leur faire part de l'aggravation de la situation. Le 17, l'offensive diplomatique française marque des points : l'ONU porte un "jugement moral" contre la Turquie. D'ailleurs Osman Olcay, représentant de ce pays aux Nations Unies ne s'y trompe pas. Il tance verbalement la France. Paris n'oublie pas non plus qu'il reste 20.000 touristes en Grèce et 5.000 en Turquie. Même le Figaro, dans

un "délire rédactionnel" en vient à soutenir simultanément l'EOKA-B (extrême-droite) et l'EDEK (socialiste) contre Makarios. Pragmatique, le gouvernement français signe un contrat de vente d'armement (62 AMX-30 et 4 vedettes lance-missiles) avec la Grèce. Il autorise aussi la tenue d'une manifestation à Paris le 19 août contre les massacres perpétrés à Chypre. 300 personnes, grecques et chypriotes en majorité, défilent de la place Saint-Augustin au Palais Royal, sans incidents.

Le 24 août 1974, l'URSS propose de réunir une conférence internationale sous l'égide de l'ONU pour régler le problème. La Turquie et les Etats-Unis s'y opposent. Athènes se déclare prête. Paris annonce qu'elle n'est pas contre une telle possibilité. Lorsque pareille initiative se reproduira, le 21 janvier 1986, le Quai d'Orsay et l'Elysée feront la sourde oreille. Signe des temps.

Une fois la crise passée, la France va continuer à soutenir la Grèce, mais beaucoup sereinement. Le 24 août Ankara stoppe son offensive. Elle occupe désormais 38% du territoire chypriote. Dès le 16, Jean Sauvagnargues dénonce à mots couverts l'expansionnisme turc. Et ceci à la télévision française. D'ailleurs le 4 septembre, Karam Inan, sénateur turc du Parti de la Justice se plaint des livraisons d'armes françaises à l'hellade, lors de sa rencontre à Paris avec Sauvagnargues, Puaux et Edgar Faure. Le pauvre élu turc ne savait pas que deux jours plus tard, Georges Mavros en personne (ministre

des affaires étrangères) s'entendrait dire par son homologue français : "l'appui et le soutien actifs de la France ne feront pas défaut aux Grecs". VGE réitérera ces propositions le 20 septembre face au nouvel ambassadeur grec à Paris. Jean Sauvagnargues et Jacques Chirac rappelleront à leurs amis grecs, respectivement le 1er novembre et le 3 décembre 1974, l'amitié "indéfectible de la France". Mais déjà les amours s'émeussent inexorablement. Si Athènes garde une place de choix dans le cœur de l'Etat français, la diplomatie va arrondir les angles. Paris passe désormais d'un "philhellénisme passionnel" à un "philhellénisme mesuré".

1975-1981 : FIDELITE DEPASSIONNEE

A partir de 1975 nous assistons à une longue érosion du soutien français à la Grèce. Petit à petit, la balance revient à sa juste mesure. Sachant tout de même que jusqu'en 1981 elle penche encore du côté grec. En fait elle ne s'équilibrerait que le 13 mai 1986.

Durant le reste du septennat de VGE les raisons de ce réajustement sont multiples. En premier lieu, le fait accompli de l'invasion de Chypre doit être pris en cause par la diplomatie française, si ce n'est dans le discours du moins dans la réalité des relations bilatérales. Le Quai d'Orsay doit faire avec l'intransigeance turque. Deuxièmement, l'Elysée abandonne lentement ses novations en matière de politique étrangère. Parti de haut, VGE va glisser jusqu'à l'affaire

des diamants, négations des velléités premières. Enfin, Paris ne peut faire cavalier seul contre ses amis occidentaux pour faire uniquement plaisir à Athènes. D'autant plus que le président français s'appuie à l'intérieur sur une partie de la droite non issue du gaullisme historique. La France abandonne donc son rôle de leader pour appuyer raisonnablement les revendications helléniques, mais uniquement dans le cadre des institutions internationales: ONU, Conseil de l'Europe puis CEE. Economie oblige, Paris continue à vendre un volume important d'armes à Athènes.

Cette évolution est directement décelable dès février 1975. Les 25 et 26 février, Jean Sauvagnargues visite la capitale grecque et y parle de rééquilibrage des relations avec la Grèce et avec la Turquie. Le 26, Jacques Lecompt, représentant de l'hexagone aux Nations Unies demande à ce que les négociations intercommunautaires à Chypre reprennent. C'est la négation des *désirs* grecques d'internationalisation du conflit. Très rapidement, l'île d'Aphrodite est oubliée au profit de la volonté "Giscard-Karamanlienne" d'intégration de la Grèce dans le Marché Commun. Du 16 au 18 avril, le premier ministre grec rencontre VGE, Jacques Chirac et Edgar Faure. Il est uniquement question du parrainage de la France à la candidature de la Grèce à la CEE. Dans la foulée, Paris soutient les desiderata grecs quant à l'octroi d'un prêt de 480 millions de dollars par l'Europe des neufs.

Jumelles en août 1974, les deux capitales ne sont déjà plus sur la même "longueur d'ondes". Du 17 au 20 septembre 1975, Valéry Giscard d'Estaing visite Athènes. Ce dernier est venu parler Europe. La presse grecque emphatique répond : "un allié contre les Turcs". Toujours cette même image déformée. Il faut avouer que le premier français n'a rien fait pour combattre les stéréotypes ambiants. S'adressant à une foule en liesse, il tonne en langue grecque : "nous sommes vos amis, vive la Grèce". Dans la journée, Ankara répond : "la Grèce cherche à monopoliser l'amitié de la France". La Turquie est d'autant plus amère que le 5 novembre, Jean Sauvagnargues, en visite dans ce pays, refuse d'y vendre des armes lourdes.

Lorsque la commission d'adhésion de la CEE se réunit pour plancher sur la demande grecque, quatre voix sur treize se prononcent pour une entrée rapide : les deux Français (Ortoli et Cheysson) et les deux Italiens. Konstantin Karamanlis ne sera pas avare d'adjectifs pour remercier Paris. Le 2 juillet et le 14 novembre 1976, il est en France pour congratuler l'Elysée, aussi bien pour la demande d'adhésion que pour le vote positif de la France à l'ONU le 12 novembre 1976 contre la Turquie (Paris est la seule capitale de la CEE à avoir voté contre la politique d'Ankara à Chypre). Tout cela se "paie". La Grèce commande six canonnières, deux missiles Exocet (le 22 décembre 1976 et le 12 février 1977) et retient trois sociétés françaises pour effectuer les travaux préliminaires .

du métro d'Athènes (12).

Impatient, le premier ministre grec débarque à Paris le 12 mai 1977. Il s'inquiète des attermolements de la France quant au marché commun. Il repart à la charge les 27 et 28 janvier 1978 lorsqu'il rencontre VGE, Raymond Barre et Louis de Guiringaud. Ankara réagit aussitôt par une note truculente: "les Grecs veulent planter le drapeau communautaire sur quelques 3.000 îles de la mer Egée". La Turquie n'est pas seule à déplorer cet état de fait. Le 19 décembre 1978, François Mitterrand dénonce à l'assemblée nationale la future introduction de la Grèce dans le marché commun, car pour lui, le problème gréco-turc n'est toujours pas résolu. A Athènes, la Nouvelle Démocratie, le PASOK et le PC Intérieur s'insurgent devant la déclaration du premier secrétaire du parti socialiste français.

Ainsi durant les années 1978-79, il y a un déplacement du centre de gravité des relations franco-grecques du politique à l'économique. Il est d'ailleurs significatif d'entendre Giscard déclarer à Athènes le 28 mai 1979 : "nous allons travailler ensemble à la solution des grands problèmes économiques et sociaux". Il venait de signer le traité d'adhésion de la Grèce à la CEE. L'affaire de Chypre est d'autant plus absente que suite à cet accord (en moins de six mois), Paris vend cinq Airbus, du matériel de télécom et le procédé Secam de télévision et s'abstient pour la première fois, lors d'un vote à l'ONU d'une résolution soutenant Nicosie. Dans la foulée, la Banque

(12) Les sociétés de travaux publics Sofretu, SGTE et Sogelberg.

Nationale de Grèce ouvre sa première succursale à Paris. Désormais le soutien diplomatique français ne conservera que les mots, le discours, vidés de contenu concret. La France vote presque toujours en faveur de Chypre à l'ONU (13) et Giscard lance le 1er janvier 1980, lors de l'entrée officielle de la Grèce dans l'Europe communautaire : "notre communauté retourne à ses sources".

1981-1986 : PRINTEMPS PERDU

Face à la lente déliquescence des relations franco-grecques l'élection du 10 mai 1981 ravive un certain espoir. Parmi les groupes d'amitié France-Chypre de l'assemblée nationale et du sénat (14), au Collectif pour la Défense des Droits du Peuple Chypriote présidé par le professeur Paul Milliez et surtout dans les capitales grecque et chypriote, un vent nouveau souffle. Perçu comme le chantre des droits de l'homme et de l'humanisme, le président français devant aux yeux des Hellènes et des philhellènes, prendre immédiatement fait et cause pour eux. D'ailleurs Pétros Michaélidis a la joie de s'entendre dire le 3 juin 1981, lorsqu'il présente ses lettres de créances (pour la République de Chypre) à François Mitterrand et Claude Cheysson : "la France demeure prête à apporter son concours, si celui-ci peut permettre d'aboutir à un résultat équilibré qui mettrait enfin un terme aux épreuves subies par

(13) Alain Vivien, député socialiste et président du groupe d'amitié France-Chypre au parlement de 1974 à 1986, s'entend répondre par Jean François-Poncet en juillet 1980 : "l'attitude de la France n'a jamais varié, attachement à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité de la République de Chypre".

(14) Le groupe du sénat compte en 1986, 55 membres. Il fut dirigé successivement par Philippe Machefer, Henri Caillavet et Jean Béranger.

le peuple chypriote". Pourtant dans l'affaire de Chypre, Paris va reprendre la stratégie de la fin du septennat de VGE. Sans plus. Lors des rencontres entre F. Mitterrand, C. Cheysson, S. Kyprianou (président de la République de Chypre) et G. Rolandis (ministre des affaires étrangères), à Paris le 3 décembre 1981, la France se retranche derrière l'ONU et le dialogue intercommunautaire. Sur le plan économique, les négociations seront plus fructueuses puisque Nicosie signe avec Paris le 18 décembre un accord douanier.

Entre temps, Andréas Papandréou venait de se faire élire comme premier ministre grec (18 octobre 1981). Pour la première fois, les deux pays étaient gouvernés de concert par des socialistes. Alors qu'en Turquie la dictature militaire battait son plein. Une nouvelle fois, Athènes pris ses rêves pour des réalités. La France socialiste sera beaucoup plus sévère avec la Grèce que ne l'a été la giscardienne. Les dirigeants français apprécient mal les incartades diplomatiques d'un Papandréou, courtisant de Moscou ou de Tripoli. Le PASOK n'a pas compris que le corps d'Israel le séparait du PS français. La politique anti-israélienne et totalement pro arabe (Palestienne, Syrienne Irakienne et Libyenne) de la nouvelle Grèce a choqué les élites socialistes françaises qui n'ont pas forcément su analyser les liaisons anciennes et les intérêts nouveaux d'Athènes dans cette partie du monde. Cela n'empêchera nullement Charles Hernu de vendre à Athènes des Mirages 2000, des missiles Roland et Crotale ainsi que la maintenance des chars AMX-30 et des réac-

teurs de Mirage F-1.

Nouvelle désaffectation, le 2 septembre ¹⁹⁸², F. Mitterrand, de passage à Athènes, déclare à Konstantin Karamanlis : "la France est contre l'internationalisation du conflit de Chypre... C'est d'abord l'affaire de ceux qui vivent là-bas". C'est exactement la tactique inverse d'Andréas Papandréou. Cette rencontre sera si froide que deux mois plus tard (22-29 novembre 1982) K.Karamanlis fera le voyage de Paris pour réchauffer les relations bilatérales. Seul le sénateur Caillavet prêche dans le désert. Du haut de la tribune du palais du Luxembourg, il lance : "qu'allons nous faire pour aider le peuple chypriote à recouvrir son indépendance, sa dignité, sa liberté, il ne suffit pas de protester, il faut aussi agir". Ce n'est que l'intransigeance turque qui réactive le soutien français à la cause grecque. Deux jours après la fondation de la RTNC (République Turque du Nord de Chypre), Max Gallo, porte parole du gouvernement, dénonce la création de ce "pseudo" état. Le 19 novembre 1983 et le 11 mai 1984, Luc de la Barre de Nanteuil, représentant français à l'ONU, apporte sa voix à Nicosie. En octobre et en décembre 1984, Paris va même jusqu'à proposer des armes à la République de Chypre et à ^{lui} octroyer un prêt de 110 millions de francs. Ainsi, entre la fin de 1983 et la fin de 1984 -mis à part les tracasseries communautaires de la Grèce- les deux capitales collaborent de nouveau. Mais cette fois, à cause du Moyen-Orient. Paris va utiliser les contacts d'Athènes.

En décembre 1983, paquebots grecs et frégates françaises naviguent côte-à-côte, remplis de combattants de l'OLP fuyant Tripoli (Nord-Liban). Pour Paris, Athènes pourrait devenir son "Mercure diplomatique" en Méditerranée orientale. C'est donc dans cette optique qu'a lieu un an plus tard (16 novembre 1984) la conférence d'Elounda en Crète, entre F. Mitterrand et M. Khadafi, sous le haut patronage d'A. Papandréou. Mais ce dernier aura le tort d'en faire un peu trop. A force de tirer la couverture à lui, le premier ministre grec finit par s'aliéner l'amitié de l'Elysée. D'autant plus que la rencontre l'Elounda est un échec patent, voire un fiasco français.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour analyser historiquement cette période, on peut tout de même en tirer quelques enseignements. Côté Paris-Ankara, les relations sont au mauvais fixe, malgré l'ouverture du printemps 1984 et les lourdes condamnations des activistes arméniens opérant en France. La reconnaissance du génocide est trop dure à digérer pour la Turquie. Côté Paris-Athènes, les échanges diplomatiques suivent la longue érosion entamée sous Giscard d'Estaing. Mais elle est beaucoup plus visible du fait de l'incompréhension entre les deux familles socialistes, et de l'amertume quasi ouverte du PASOK. Paris s'est très vite lassée des initiatives diplomatiques d'Andréas Papandréou (problèmes communautaires, relations Est-Ouest et même politique arabe malgré les espoirs de Paris en ce domaine). En revanche, les échanges économiques ont suivi une courbe inverse, progressant régulièrement.

Une nouvelle fois Paris et Athènes sont victimes de leurs stéréotypes et de la déformation du regard qu'elles portent sur l'autre.

Depuis le changement de gouvernement, Jacques Chirac et son ministre de la défense, André Giraud, ont inversé la vapeur en s'ouvrant largement sur la Turquie. N'est-ce qu'un réajustement temporaire, la suite logique d'un soutien de plus en plus faible envers les thèses d'Athènes, ou encore un changement radical d'alliance au profit d'Ankara ? Il faudra au moins attendre la fin des doublons de la cohabitation française pour observer le balancier de cette double relation bilatérale; où et comment se stabilisera-t-il ?

BIBLIOGRAPHIE

- . Nicole Gnesotto, Basma Kodmani, "les relations franco-turques". Politique Etrangère n°173.
- . La politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing, sous la direction de Samy Cohen et Marie-Claude Smouts, PFNSP, 1985.

Presse :

- Le Monde 1974-1986
- Le Figaro 1974-1986
- L'Humanité 1974
- L'Aurore 1974
- Le Monde Diplomatique 1974-1986
- L'Express 1974
- Le Nouvel Observateur 1974
- Le Bulletin de Chypre 1976-1986
- Hay Baykar 1978-1983
- Résistance 1984-1985

Fondation Nationale des Sciences Politiques

2

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES INTERNATIONALES

4, rue de Chevreuse
75006 - PARIS

LE DIFFEREND GRECO-TURC

Colloque des 29-30 mai 1986

Le personnage du Turc dans la littérature grecque du 19ème siècle

Anna Ol via JACOVIDES-ANDRIEU
(Université Paris-X)

Anna Olvia Jacovides Andrieu :

LE PERSONNAGE DU TURC DANS LA LITTÉRATURE

GRECQUE DU 19^{ème} SIECLE *

Nous avons choisi d'étudier le personnage du Turc dans la littérature grecque de cette période pour deux raisons principales :

- Premièrement, parce que le 19^{ème} siècle est pour la Grèce une période cruciale, riche en événements historiques. En effet il s'agit de l'époque pendant laquelle les Grecs mènent leur lutte d'indépendance et essayent de s'affirmer en tant que citoyens d'un pays qui existe par lui-même. Les quatre siècles d'occupation ottomane les avaient profondément marqués.

- Deuxièmement, parce que avec l'état néo-hellénique, renaît une production littéraire étroitement liée à l'histoire de la Grèce en ce moment précis. Le Turc y occupe une place très importante et nous essayerons d'esquisser très rapidement son image telle qu'elle est dépeinte par les auteurs néo-grecs du 19^{ème} siècle.

Dans un premier temps nous définirons notre corpus, sans pour autant donner une liste analytique et exhaustive de tous les ouvrages étudiés.

Lors de notre étude, nous avons retenu 109 ouvrages, appartenant à des auteurs différents et aussi à des genres littéraires différents.

En effet 52 sont des oeuvres de poésie et 57 de prose.

La majorité des ouvrages poétiques correspond à la production littéraire des Iles Ioniennes.

A titre indicatif nous citons quelques titres d'oeuvres qui constituent notre corpus :

. Les pièces de théâtre d'Antonios Antoniadis, par exemple :

Le Janissaire (1), Le héros Marcos Botsaris (2),

Katsandonis (3), Dame Phrossini (4)

. L'oeuvre complète (5) d'Aristotelis Valaoritis, en particulier :

Athanase Diakos, Astrapoyannos, Dame Phrossini, Katzandonis.

. De Dimitrios Vikelas Loukis Laras (6)

. L'oeuvre complète de Georgios ZaloKostas (7), mais spécialement :

Le relais de Gravia, Les ombres de Phalère, Missolonghi

. Les tragédies d'Ioannis Zambelios :

Diakos (8) , Georgios Karaïs Kakis (9) , Marcos Vossaris (10), Rigas de Thessalie (11) .

. Les Odes (12) d'Andreas Kalvos

. De Pavlos Kalligas : Thanos Vlekas (13)

. De Nilolaos Makris : Vassiliki (14)

. Les mémoires (15) du Général Makriyannis.

. De Stéphanos Xenos : Le diable en Turquie (16), L'Héroïne de la révolution grecque (17), La destruction des Janissaires (18)

. De Grégoire Palaiologue , Esquisses des moeurs turques au 19è siècle, oeuvre écrite en français (19)

. D'Alexandros Papadia mandis : Cristos Milionis (20)

. De Constandinos Ramfos : Katsandonis (21), Les derniers jours d'Ali-pacha (22), Halet efendi (23)

. D'Alexandros Soutsos : Chant Guerrier (24) La Grèce Combat-tant le Turc (25).

. De Panayotis Soutsos : Georgios KaraïsKakis (26).

Ces ouvrages sont les plus importants et les plus intéressants de cette période.

Pour le classement de nos oeuvres dans les différents genres nous nous sommes conformés à la distinction des genres tels qu'ils sont réalisés par la littérature néo-grecque. Nous avons constaté qu'en ce qui concerne la poésie, les poèmes épiques jouaient un rôle primordial. Mais il y avait aussi des poèmes lyriques, des épico-lyriques, des satires, ainsi que du théâtre en vers, dans lequel le drame épique occupait également

la place la plus importante.

La prose comporte des ouvrages très variés aussi. Les oeuvres qui présentent un intérêt purement historique, par exemples des mémoires, des lettres, des essais, un calendrier, puis des dialogues, des récits, des romans, qui sont dans leur grande majorité des romans historiques et du théâtre. Dans notre corpus il s'agit du genre qui contient le plus grand nombre d'ouvrages. Ce sont pour la plupart des tragédies historiques, d'inspiration classique ou romantique.

Etude thématique :

Quels sont les thèmes des oeuvres de notre corpus ? Quelques ouvrages s'adressent au peuple grec ou au peuple ottoman. Ceux qui s'adressent aux Turcs sont polémiques et ne forment que des critiques. En revanche ceux qui concernent les Grecs contiennent des conseils, des encouragements, ou sont des appels au combat.

Mais le passé historique ou l'actualité sont les sujets par excellence de notre corpus. Nous les avons classés comme suit :

- Premièrement, oeuvres dépeignant une époque ou un milieu social. Elles permettent à leurs auteurs de décrire la vie quotidienne en Grèce ou en Turquie et de formuler les critiques les concernant.

Nous avons pu constater que les écrivains néo-grecs n'étaient pas tendres envers l'Empire Ottoman, ni même envers leur pays. Nous pensons qu'ils choisissent ce thème parce qu'il leur fournit l'occasion de se faire les défenseurs du peuple hellénique et surtout de son droit à l'autonomie.

- Deuxièmement, oeuvres parlant d'un personnage historique grec ou turc, par exemple Botsaris. Certains de ces personnages sont entrés dans la légende et sont devenus des héros populaires et littéraires. Le théâtre d'ombres grec, le fameux Karaghiozis en est une preuve éclatante.

Parmi les personnages historiques de la Turquie, Ali-pacha de

...

de Jannina, bien que d'origine albanaise, est une figure prédominante.

Après l'étude thématique, la première question que nous nous sommes posée était de savoir si l'image du Turc changeait selon les différents genres littéraires. Nous avons été amenés à constater à la fin de notre étude que le portrait de l'Ottoman ne variait pas avec le genre de l'oeuvre. Un second problème que nous nous sommes posé était de savoir si, d'après la chronologie, il y avait également un changement de la vision du Turc. Pour cela nous avons procédé à un classement des oeuvres de notre corpus en prenant comme axe la révolution de 1821. Nous trouvons d'abord les oeuvres créées avant 1821, puis celles qui ont été écrites pendant la guerre d'indépendance, enfin celles qui sont postérieures à cette date. La période précédant 1821 ne fournit que cinq ouvrages, tous appartenant à Koraïs, ce qui donne raison à la tradition de la critique hellénique qui nie toute existence de vie culturelle en Grèce sous la domination turque. Quinze oeuvres correspondent à la période du déroulement de la révolution. Cette faible production est certainement la conséquence des événements qui ravagent la Grèce et qui empêchent toute vie normale dans le pays. Il s'agit des oeuvres de Koraïs, qui vivait à Paris et de celles des poètes des Iles Ioniennes appartenant aux Anglais et qui n'avaient pas subi la guerre. En revanche, la majorité des ouvrages étudiés appartient à la période postérieure à la révolution hellénique. La présence de la Turquie en Grèce a marqué la création littéraire du 19^e siècle, car même les oeuvres des dernières années du siècle concernent la Turquie ou le Turc. Nous avons remarqué encore une fois que l'image de l'ottoman était absolument la même, du début à la fin du siècle, indépendamment de la date de création de l'ouvrage. Ceci a pour explication un simple fait historique qui prouve combien la littérature néo-hellénique est liée à l'histoire de la Grèce. Les causes qui ont amené les grecs à avoir cette vision du Turc, au moins jusqu'en 1827, date à laquelle

...

cesse leur guerre d'indépendance, sont évidentes. Mais après le combat naval de Navarin, qui eut pour résultat la destruction de la flotte turco-égyptienne, seule une petite partie de la Grèce actuelle fut reconnue comme autonome. Les frontières du nouvel Etat hellénique étaient très limitées. A partir de ce moment là, le rêve de la grécité a été de libérer toutes les régions helléniques encore sous l'occupation turque ou étrangère et d'accomplir la Grande Idée. La production littéraire du 19^e siècle est imprégnée de cette idée qui correspondait à l'idéal national des Grecs. Ceci explique la permanence de l'image du Turc qui continuait à être ressenti comme l'ennemi héréditaire de la Grécité.

Afin d'être en mesure de donner toutes explications concernant le portrait de l'Ottoman dans la littérature hellénique du siècle dernier, nous avons jugé indispensable d'examiner les origines et la vie des auteurs de notre corpus. Nous nous sommes demandé si une certaine image du Turc était spécifique et correspondait à une région précise de la Grèce. Et dans ce cas, quelles furent les causes socio-historiques qui avaient provoqué cette vision ? Pour cela, nous avons classé les auteurs de notre corpus en fonction de leur origine géographique de la manière suivante :

- Les Grecs nés en Turquie
- Les Grecs de la Grèce continentale
- Les Grecs des Iles, ceux des Iles Ioniennes
ceux des autres Iles.

Nous avons constaté que l'image de l'Ottoman ne variait pas non plus en fonction de l'origine de nos écrivains. Les auteurs qui n'ont jamais connu le joug turc, ceux des Iles Ioniennes, donnent une image identique à celle dépeinte par les autres auteurs. Les Iles Ioniennes étaient devenues le refuge de tous les Grecs chassés ou menacés par les autorités ottomanes. (cf. le cas des Souliotes, la famille de Kolokotronis). Tous ces Grecs qui débarquaient dans ces Iles constituaient la preuve des souffrances que subissait l'hellénisme. Ils ont transmis

...

aux habitants aux habitants des Iles ce que représentait pour eux la Turquie. Ces faits expliquent l'uniformité de la vision de l'Ottoman à travers les oeuvres des écrivains néo-grecs.

Nous avons examiné également combien parmi eux sont nés pendant l'occupation ottomane : (Xénos-Valaoritis-Soutsos-Palaiologue-Koraïs). Un autre problème que nous aimerions évoquer est celui des études de ces écrivains. La plupart d'entre eux ont été obligés de poursuivre leurs études supérieures à l'étranger, surtout en Italie et en France. Ils ont connu et étudié les courants littéraires européens de leur temps ; tout en gardant leur caractère grec, ils ont été influencé par des étrangers (cf. Valaoritis par Hugo). Quelles furent les conséquences de cette influence en ce qui concerne l'image du Turc? Nous répondrons à cette question plus loin, en étudiant la présentation de la femme turque.

Nous allons examiner maintenant quels sont les personnages turcs décrits dans notre corpus. Y a-t-il une préférence pour une classe sociale particulière, pour un type social bien précis, où sont-ils tous dépeints d'une manière égale et réaliste ?

Au cours de notre étude nous avons remarqué que toutes les autorités ottomanes étaient longuement décrites et occupaient une place très importante dans les oeuvres néo-hellénique. En revanche le peuple turc, en tant que peuple occupait une place très modeste. Le turc de la rue, ou celui qui exerce par exemple un métier était totalement absent. Quelles sont ces autorités ?

- L'autorité administrative avec, comme personnages décrits, le sultan, le vizir, l'ennuque.

- L'administration provinciale avec le pacha, l'aga, le bey.

Le pacha occupe une place très importante. Il figure presque toujours dans les oeuvres que nous avons étudiées. Il est le symbole de la présence de la Turquie en Grèce. Il réunit en sa personne plusieurs fonctions et a le droit de vie et de

...

mort sur ces sujets.

Nous rencontrons deux types de ce personnage dans notre corpus :

- celui qui vit à Constantinople, digne des Mille et une Nuits : il est riche, puissant et évolue dans un milieu somptueux.

- celui des provinces qui a un physique stéréotypé : il est gros et âgé.

Il y a absence de toute description vestimentaire de ce personnage dans les oeuvres de notre corpus. En revanche, il y a une insistance sur sa mollesse et son incapacité à assumer ses fonctions. Il s'agit d'un personnage grotesque. C'est une caricature de l'autorité ottomane.

- Une autre autorité dépeinte dans notre corpus est l'autorité judiciaire avec comme personnages décrits le Kadi

le bourreau

le molla

- L'autorité religieuse avec le hodja, l'iman, le muezzin, le derviche.

- L'autorité militaire : il y a une description générale de l'armée, puis une description particulière de l'officier

du derven-aga

des soldats

des janissaires

Nous avons aussi remarqué de longues descriptions du Turc qui meurt au combat, du Turc et de ses prisonniers et du sort des cadavres aux mains de l'Ottoman.

Dans notre corpus apparaît un portrait type des autorités mentionnées ci-dessus, quelles que soient leur fonction et leur importance. Ce portrait est constitué des éléments suivants : l'incapacité, l'injustice, l'avarice, la mollesse, la paresse, la cruauté. Ainsi l'autorité administrative centrale est dépeinte comme dévorée par les intrigues, les complots et les jalousies.

Celle de la province n'a qu'un seul souci : s'enrichir et tuer

mort sur ces sujets.

Nous rencontrons deux types de ce personnage dans notre corpus :

- celui qui vit à Constantinople, digne des Mille et une Nuits : il est riche, puissant et évolue dans un milieu somptueux.

- celui des provinces qui a un physique stéréotypé : il est gros et âgé.

Il y a absence de toute description vestimentaire de ce personnage dans les oeuvres de notre corpus. En revanche, il y a une insistance sur sa mollesse et son incapacité à assumer ses fonctions. Il s'agit d'un personnage grotesque. C'est une caricature de l'autorité ottomane.

- Une autre autorité dépeinte dans notre corpus est l'autorité judiciaire avec comme personnages décrits le Kadi

le bourreau

le molla

- L'autorité religieuse avec le hodja, l'iman, le muezzin, le derviche.

- L'autorité militaire : il y a une description générale de l'armée, puis une description particulière de l'officier

du derven-aga

des soldats

des janissaires

Nous avons aussi remarqué de longues descriptions du Turc qui meurt au combat, du Turc et de ses prisonniers et du sort des cadavres aux mains de l'Ottoman.

Dans notre corpus apparaît un portrait type des autorités mentionnées ci-dessus, quelles que soient leur fonction et leur importance. Ce portrait est constitué des éléments suivants : l'incapacité, l'injustice, l'avarice, la mollesse, la paresse, la cruauté. Ainsi l'autorité administrative centrale est dépeinte comme dévorée par les intrigues, les complots et les jalousies.

Celle de la province n'a qu'un seul souci : s'enrichir et tuer

les giaours. Le reste du temps, elle recherche sa tranquillité et son bien-être et néglige les affaires de l'Etat.

L'autorité judiciaire n'est guère appréciée. Dépeinte comme injuste et partiiale, elle n'inspirait pas confiance au raya. Le fanatisme, la caractéristique des autorités religieuses, est ressenti comme un immense danger pour le peuple hellénique, qui n'avait que sa religion comme consolation à ses maux.

L'armée turque est lâche et détruit tout sur son passage. Elle n'a pas de qualités militaires.

Le peuple ottoman est lui aussi mis en cause dans les ouvrages de notre corpus. Cependant les auteurs néo-grecs formulent des accusations contre le Turc en général et non pas contre un personnage précis. A travers ces critiques il y a deux images types qui apparaissent, en ce qui concerne le petit peuple. La première le représente en tant que foule. On en parle comme d'une masse qui se jette contre les Grecs. Son image est liée à la guerre, aux massacres, aux viols. La seconde définit le Turc en général. Elle lui attribue les défauts suivants: il est sanguinaire, superstitieux, naïf, envieux, il ne travaille jamais, il est ignorant, méchant, lâche. En un mot, il est un être détestable qui réunit en sa personne tous les défauts.

En revanche le peuple grec est dépeint comme ayant du courage, de l'héroïsme et toutes les qualités humaines.

A côté des personnages de la vie quotidienne, les personnages historiques turcs occupent une place très importante dans la production littéraire néo-hellénique. Ils sont également stéréotypés. Il sont arrogants, hautains, cruels et n'ont pas de qualités militaires. Cependant les quelques portraits physiques de ces personnages dans notre corpus correspondent à la réalité historique. En revanche, leurs caractéristiques morales sont celles que la tradition et la légende helléniques leurs ont attribuées. Ces personnages sont mythifiés. Ils sont décrits par nos auteurs, alors qu'ils ne les ont jamais vus

...

réellement. Leur image fournit l'occasion aux écrivains grecs de les comparer aux personnages helléniques. De cette manière, les vertus et l'héroïsme exceptionnels des Grecs sont chantés et constituent un contraste avec les défauts attribués aux Ottomans. Ces derniers sont le reflet de la Turquie décadente. Les personnages historiques turcs sont utilisés non seulement pour permettre la mise en cause de l'Empire Ottoman, mais aussi parce qu'ils sont les témoins d'un conflit qui a si longtemps opposé les deux communautés.

Après l'homme turc nous avons étudié l'image de la femme turque. Parmi les types humains turcs, la femme est celle qui est le plus souvent décrite physiquement. Quels sont les types de femme ottomane décrits dans notre corpus ? La servante, la mère, la sultane, la jeune Turque, l'épouse. Sa description correspond exactement à l'image qu'ont tracée d'elle les écrivains romantiques. Elle constitue le développement du mythe oriental en Grèce. Il serait bon de rappeler que nos auteurs n'ont jamais dû voir le visage d'une Turque. Cependant, ils la décrivent en détail, ce qui prouve soit que leur imagination est féconde, soit qu'ils ont puisé leurs modèles dans les littératures étrangères. En ce qui nous concerne, nous optons pour cette dernière hypothèse, car un grand nombre de nos écrivains a vécu à l'étranger et a fait ses études dans les universités étrangères.

Ce qui typiquement grec dans la façon dont la Turquie est dépeinte, c'est qu'elle envie la femme grecque, sa liberté et n'accepte pas de la voir heureuse. Cette description de l'Ottomane a pour but de critiquer les coutumes des Turcs et démontrer que la femme aussi est un personnage méchant et dangereux. Nous pensons qu'elle est décrite plus souvent que l'homme dans les ouvrages littéraires grecs, car, bien que jouant un rôle accessoire, elle fait partie du décor, de la couleur locale. Elle n'acquiert une importance que parce qu'elle est pittoresque. Nous rappelons qu'elle seule permet au lecteur de se plonger dans une Turquie exotique, celle des fleurs, des

...

des parfums et des harems.

La Turquie est le symbole de la tentation, du plaisir interdit. En revanche, l'homme turc symbolise la tyrannie. Nous pensons que c'est la raison qui a amené les Grecs à s'attarder beaucoup plus sur son portrait moral. Nous constaterons que la littérature hellénique est telle qu'elle ne peut accorder une grande importance au pittoresque. Les personnages turcs occupent la plus grande place dans notre corpus, car au travers de ces hommes, les Grecs rejettent tout un empire en décadence fondé sur l'injustice, la cruauté, l'ignorance. La description de ses différentes communautés a pour but de montrer la vie insupportable qu'on menait en Turquie. La vie quotidienne dans l'Empire ottoman n'offrait aucune sécurité aux sujets non Turcs sans cesse opprimés. Après avoir vu comment est dépeint le personnage du Turc dans les oeuvres de notre corpus nous aimerions étudier les moyens linguistiques employés par les écrivains grecs pour la description de ce personnage. Ils sont très significatifs, car ils sont le reflet des sentiments des Grecs envers les Ottomans.

Les Turcs, à cause de l'importance de leur armée, sont comparés à un torrent, aux étoiles, aux feuilles des arbres, aux pierres de la terre, aux nuages. Ils sont également comparés aux phénomènes naturels, comme, par exemple, à un hiver rigoureux.

La littérature néo-hellénique aime lier l'image de l'Ottoman à celle des animaux : ainsi les Turcs sont comparés à des insectes (sauterelles) ou à des oiseaux (vautours-geais), mais le plus souvent à des animaux sauvages : au lion, au tigre, à des buffles cornus, à des crocodiles, aux loups à des hyènes enragées, parfois même au serpent. Nous savons tous que, dans la langue grecque, quand on traite quelqu'un de serpent on veut souligner le côté perfide de cet individu.

Le Turc est traité de chien par tous les auteurs de notre corpus. Ce substantif traduit le grand mépris envers ce personnage. Il est également qualifié de tyran, de barbare,

...

de sauvage, de sanguinaire, d'impur. Ces qualificatifs ne constituent qu'un très faible échantillon de ceux que les écrivains néo-grecs utilisent pour la description du Turc. Nous aimerions ajouter très rapidement que les scènes liées à l'image de l'Ottoman, sont des scènes sanglantes, macabres, où l'horreur règne. Le décor qui constitue la toile de fond du personnage du Turc est une terre aride et brûlée, des villes et des villages déserts, des églises en ruines. La description du paysage a un but très précis, celui de rappeler la cruauté de l'Ottoman.

L'image du turc telle qu'elle apparaît à travers la production littéraire néo-hellénique du 19^e siècle est polémique et stéréotypée. Le climat historique qui régnait à cette période ainsi que l'idéologie dominante qui était celle de la Grande idée favorisait cette vision.

Mais nous pensons également que cette manière de percevoir le Turc était la seule qui permettait aux auteurs de notre corpus de se faire les chantres du peuple grec et de défendre la cause hellénique. Seule une mise en cause de l'Empire turc et de l'Ottoman pouvait contribuer au but que les auteurs néo-grecs s'étaient assigné. Ce but était didactique : il fallait enseigner au peuple son passé glorieux, mais aussi l'orienter vers un avenir digne de son histoire.

La définition de la poésie néo-hellénique que donne Aristotelis Valaoritis dans son introduction de Dame-Phrassini est révélatrice :

"La base de la nouvelle poésie grecque doit être la narration fidèle des souffrances et des martyres de la nation, la lutte éternelle de l'hellénisme contre l'influence étrangère.

Les peines et les malheurs de la race, même racontés en prose, sont de la poésie".

Avant de clore cet exposé nous aimerions ajouter que l'image du Turc dans la littérature grecque du 20^e siècle a évolué, et elle est très intéressante. Certes les événements

...

de 1922 ont profondément marqué la littérature néo-hellénique, mais le peuple turc n'est pas pour autant rejeté. Il est décrit dans sa vie quotidienne comme étant le voisin paisible du grec, celui qui partage avec lui le même sol.

- * Cet exposé a pour origine une thèse de 3^e cycle intitulée "Le personnage du Turc dans la littérature grecque du 19^e siècle " soutenue par nous même en janvier 1978 à l'Université Paul Valéry de Montpellier.

N O T E S

-
- (1) Antonios Antoniadis, Le Janissaire, Athènes, imprim. K. Antoniadis, 1880.
 - (2) Antonios Antoniadis, Le héros Marcos Botsaris, Athènes, éditeur N. Michalopoulos 1897.
 - (3) Antonios Antoniadis, Katsandonis, Athènes, impr. K. Antoniadis 1885.
 - (4) Antonios Antoniadis, Dame Phrossini, Athènes, impr. K. Antoniadis, 1882.
 - (5) Aristotelis Valaoritis, Oeuvre Complète, Athènes, édit. Bible 1955.
 - (6) Dimitrios Vikelas, Loukis Laras, Athènes 6è édition édit. I. Kollidas 1912.
 - (7) Georgios Zalokostas, Oeuvre Complète, Athènes, impr. Ath. Mavromatis 1859.
 - (8) Ioannis Zambelios "Diakos", in Iragédies, Zante, édit Sergios Raftanis. Impr. le Parnasse, 1860.
 - (9) Ioannis Zambelios, "Marcos Vossaris", in Iragédies op.Cit.
 - (10) Ioannis Zambelios "Marcos Vossaris", in Iragédies op cit.
 - (11) Ioannis Zambelios "Rigas de Thessalie", in Iragédies op cit.
 - (12) Andreas Kalvos, Odes, Athènes, 5è édit. Edition Galaxias 1972.
 - (13) Pavlos Kalligas, Ihanos Vlekas, Athènes édit. Eleftheroudakis, 1923.
 - (14) Nikolaos Makris, Vassiliki, Athènes, impr. Philokalia 1878.
 - (15) Makriyannis, Mémoires, Athènes, édit. Kosmadakis
 - (16) Stéphanos Xenos, Le diable en Turquie, Londres, Impr. Etoile britannique 1862.
 - (17) Stephanos Xenos, L'Héroïne de la révolution grecque, Athènes Impr. A. Petrakos, 1862.
 - (18) Stephanos Xenos, La destruction des janissaires, Londres impr. Etoile Britannique, 1862.

...

- (19) Grégoire Palalologue, Esquisses des moeurs turques au 19è siècle Paris, Imprim de Guiraudet 1827.
- (20) Alexandros Papadiamandis, Christos Milionis, Athènes, édit. Galaxias 1972.
- (21) Constandinos Ramfos ; Katsandonis, Athènes, Impr. des fils A. Koromilas 1862.
- (22) Constandinos Ramfos ; les derniers jours d'Ali-pacha, Athènes, impr. Olimbos, 1877.
- (23) Constandinos Ramfos, Halet efendi, Constantinople, librairie G. Papandonios 1909.
- (24) Alexandros Soutsos : Chant Guerrier
- (25) Alexandros Soutsos, "La Grèce combattant le Turc" in Oeuvre complète, Athène, édit. Fex 1916.
- (26) Panayotis Soutsos, "Georgios Karaïskakis" in Poésies, Athènes édit. Fexi 1915.
- (27) En effet l'état grec comprenait uniquement le Péloponnèse, La Grèce Continentale qui s'arrêtait aux limites de l'Epire et de la Thessalie, l'Ile d'Eubée et les Cyclades.

---:---:---:---:---:---

Fondation Nationale des Sciences Politiques

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES INTERNATIONALES

4, rue de Chevreuse
75006 - PARIS

3

LE DIFFEREND GRECO-TURC

Colloque des 29-30 mai 1986

La minorité musulmane de Grèce

Paraskevas KONORTAS

La seule minorité qui existe actuellement en Grèce est la minorité musulmane de la Thrace Occidentale, région située dans le Nord-Est du pays. Avant d'exposer les axes principaux que doit suivre une recherche scientifique sur ce problème, il est nécessaire à notre sens de procéder à deux constatations à travers lesquelles ce travail doit être interprété : d'abord, la minorité de la Thrace Occidentale est une minorité musulmane, en majorité turcophone qui vit dans un Etat national ; ensuite, la vie de cette minorité et son statut juridique sont régis au premier chef par un traité international, celui de Lausanne signé en 1923 entre les Alliés et la République Turque ; ce même traité de Lausanne régit la vie et le statut d'une autre minorité, celle des Grecs de Turquie qui habitent essentiellement Constantinople (Istanbul). C'est ainsi que toute analyse sur la minorité musulmane de la Thrace Occidentale se trouve liée à l'examen de l'Etat des relations gréco-turques en général et de celui de la minorité grecque d'Istanbul en particulier.

Un premier problème à aborder sont les outils de travail sur la question : on dispose d'un nombre presque insignifiant de documents officiels que l'on trouve éparpillés dans des publications consacrées sur telle ou telle question particulière.

On dispose par contre les résultats des recensements officiels grecs de 1928, 1940 et 1951, ce qui nous permet d'analyser jusqu'à 1951 la composition ethnique de la minorité en question, aussi bien que sa répartition géographique et linguistique.

On possède par ailleurs le texte du traité international qui, depuis 1923, régit le statut de cette minorité, comme les textes constitutionnels et législatifs grecs à propos de ce sujet. Pour le reste on doit se contenter à un certain nombre de publications turques, bulgares et grecques qu'on doit cependant analyser avec précaution, ces

publications abordant le problème d'une manière peu scientifique.

Pour passer à l'analyse essentielle du problème, on doit, à notre avis considérer les points suivants : d'abord, l'évolution historique de la minorité musulmane de Grèce, aussi bien que son statut juridique, pour passer par la suite aux "chiffres" (évolution numérique de la minorité, sa répartition ethnique, linguistique et géographique) et à l'organisation "interne" ou "externe" de cette communauté. On doit enfin tenir compte de l'état de faits et des équilibres établis par le traité de Lausanne en ce qui concerne les deux minorités dont ce traité régit le statut, à savoir les musulmans de Grèce et les Grecs de Turquie.

Vu le nombre relativement insuffisant de données "sures", cet exposé présente deux défauts essentiels : d'une part, à l'exception des textes internationaux, législatifs et constitutionnels ci-dessus mentionnés, l'analyse de la question doit être obligatoirement fondée sur des informations plus ou moins "journalistiques" ; d'autre part, cette analyse devrait aussi tenir compte de la situation et du statut de la minorité grecque de Turquie ; ceci nous aurait permis d'intégrer le problème à l'ensemble du contentieux gréco-turc et de lui accorder ainsi une dimension qui lui conviendrait le mieux.

1. L'évolution historique de la minorité musulmane de Grèce

Le territoire actuellement grec n'a connu l'Islam -mis à part l'occupation arabe de la Crète aux IXe et Xe siècles et les incursions des Sarrasins et des Turcs Seldjoukides- qu'à partir de la seconde moitié du XIVe siècle, lors de l'extension en Europe de l'Empire ottoman. Les succès des troupes ottomanes dans les Balkans ont poussé des populations musulmanes d'Anatolie à s'installer en principe dans les régions fertiles de la Thrace, de la Macédoine et de la Thessalie, tout au long des axes routiers principaux, ou ils ont même fondé des villes exclusivement musulmanes (comme par exemple Yeñidjê -i Vardar,

actuellement Yannitsa en Macédoine).

Ces populations turcophones étaient soit sédentaires (Koniares), soit nomades (Yürük-s) ; la vague d'islamisation des populations locales, commencée déjà au XIVe siècle, atteignit son apogée durant le XVIIIe siècle, époque où tout le territoire actuellement grec -sauf les Iles Ioniennes- était soumis au pouvoir politique ottoman. Des islamisations sont surtout attestées en Epire, en Macédoine, en Thrace et en Crète. C'est ainsi qu'on trouve aux débuts du XXe siècle des musulmans hellénophones (comme par exemple les Valoades en Macédoine Occidentale ou les musulmans Crétois), albanophones (surtout en Epire), Valacophones (en Macédoine) et les Pomaques des Rhodopes. Parmi ces populations islamisées, il faut aussi considérer les Dönme-s (Juifs islamisés habitant surtout Thessalonique), ainsi que les Tziganes musulmans. Cette population musulmane des contrées actuellement grecques, vinrent s'ajouter des musulmans Tcherkesses et Tatars, installés par le Gouvernement ottoman après la guerre de 1853 - 1854 et en 1875 - 1876 et des émigrés musulmans provenant des autres régions balkaniques devenues indépendantes après la guerre de 1877 - 1878 ou perdues pour l'Empire ottoman (Bulgarie, Serbie, Thessalie, Bosnie-Herzégovine), qui se sont installés en partie en Macédoine et surtout en Thrace. Enfin, des populations Tcherkesses sont venues s'installer en Thrace Occidentale en 1922 après leur échec de vaincre le mouvement Kémaliste en Turquie.

Tandis que les musulmans du Péloponnèse et de la Grèce Centrale sont partis dans leur écrasante majorité après l'indépendance (1832), l'annexion de la Thessalie par la Grèce (1881) provoqua à son tour un départ massif des musulmans vers des régions encore ottomanes. Les guerres balkaniques et les rivalités gréco-turques poussèrent elles-aussi 100.000 à 120.000 musulmans de quitter la Grèce entre 1912 et 1914, alors qu'un grand nombre de Grecs de la Thrace Orientale et de l'Anatolie Occidentale vint chercher refuge en Grèce. Enfin, le traité de Lausanne, signé en 1923 entre les Alliés et la Turquie et la Convention gréco-turque de cette même année prévoyaient un échange obligatoire entre les deux pays des populations musulmanes et grecques respectivement. Les turcs de Grèce partirent entre 1924 et 1925 (environ 350.000), alors que tous les Grecs d'Anatolie et de la Thrace Orientale (environ 1.220.000) se sont rapatriés en Grèce.

Une exception fut prévue pour les musulmans-sujets grecs d'origine albanaise (environ 20.000) habitant surtout en Epire et pour tous les musulmans de la Thrace Occidentale . De même, les Grecs de Constantinople et des îles Imbros et Tenedos restèrent en Turquie.

Tandis que les musulmans albanophones sont partis en Albanie après la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, la Grèce annexa en 1948 le Dodécanèse où résident actuellement environ 2.800 musulmans turcophones.

2. Le statut juridique de la minorité musulmane de Grèce

Minoritaires dans un Etat dont la population est dans son écrasante majorité chrétienne - orthodoxe, les musulmans ne rencontrent néanmoins au point de vue juridique aucun obstacle en ce qui concerne le libre exercice du culte.

La Constitution actuellement en vigueur (celle de 1975) reconnaît par la disposition de l'art. 3 al. 1 que "La religion dominante en Grèce est celle de l'Eglise Orthodoxe Orientale du Christ..." tout en déclarant par les dispositions de l'art. 13 que "... la liberté de la conscience religieuse est inviolable...". La jouissance des droits individuels et politiques ne dépend pas des croyances religieuses des citoyens (al. 1) ; toute religion connue est libre et tout ce qui concerne son culte est exercé sans obstacles sous la protection des lois. L'exercice de la religion ne doit pas porter atteinte à l'ordre public ou aux bonnes moeurs. Le prosélytisme est défendu (al. 2). Les fonctionnaires de toutes les religions connues sont soumis au même contrôle de la part de l'Etat et aux mêmes devoirs à son égard que ceux de la religion dominante (al. 3). Personne ne peut être exempté à cause de ses croyances religieuses, de l'accomplissement de ses obligations envers l'Etat ou refuser sa propre conformité aux lois (al. 4). Enfin, l'art. 4 de cette même Constitution de 1975 déclare que tous les Grecs sont égaux devant les lois, alors que l'art. 5 al. 2 garantit la protection de la vie, de l'honneur et de la liberté sans distinction de race, de langue ou des croyances religieuses ou politiques.

Les musulmans de la Thrace Occidentale sont protégés ^{de plus} par le traité de Lausanne de 1923 (art. 37 - 45) et par l'art. 16 de la Convention gréco-turque qui concerne l'échange des populations et qui fut signée à Lausanne le 30 janvier 1923. Il est à noter que ce dernier

article ne fut pas respecté par le Gouvernement Turc qui expulsa en 1964 un grand nombre de Grecs qui habitaient Constantinople.

Du point de vue du droit interne, la minorité musulmane de la Thrace Occidentale est régie par un certain nombre de lois, dont la plus récente est la loi No 1091 du 12 novembre 1980 sur les vakf-s (biens de la communauté musulmane).

Enfin, pour compléter l'édifice juridique concernant cette minorité, on doit aussi tenir compte des décrets présidentiels, des encycliques ministérielles, des décisions des autorités administratives de la Thrace Occidentale (préfets).

3. La population musulmane de Grèce

Les derniers recensements officiels que nous possédons sur la répartition de la communauté musulmane par groupes linguistiques sont ceux de 1940 et de 1951. En ce qui concerne les années qui suivirent 1951, on ne dispose que des estimations officieuses.

Le tableau ci-dessous indique l'évolution numérique des musulmans de Grèce par groupes linguistiques de 1928 à 1951 :

	1928 ↓ (sans le Dodécanèse) ←	1940	1951
Turcs	86506	100559	92219
Pomaques	16755	18085	18667
Albanais	18598	16890	487
Hellénophones		3498	675
Tziganes		1204	494
Slavophones		365	6
Valacophones		3	4
Arméniens		3	4
Roumanophones		10	
Divers		473	109
Tcherkesses			212

Du tableau ci-dessus ressort que la population musulmane de la Grèce est restée plus ou moins stable durant la décennie 1940 - 1951. Ceci, si on tient compte du fait des difficultés de la période (Deuxième Guerre Mondiale, Occupation, Guerre civile), comme d'ailleurs du départ de tous les musulmans albanophones pour l'Albanie entre 1944 et 1949. On ne saurait admettre la même chose au sujet des Grecs de Turquie, quoique l'esprit du traité de Lausanne admet un équilibre numérique entre les deux minorités respectives.

On estime actuellement la population musulmane de la Thrace Occidentale à environ 120.000 personnes.

Les données officielles de 1951 donnent la répartition des musulmans dans les diverses régions administratives du pays comme suivant :

Région	Total	Musulmans	Taux (%)
Grèce Centrale	2287019	355	0,015
Péloponnèse	1129022	34	0,003
Iles Ioniennes	228597	19	0,008
Thessalie	628941	68	0,012
Macédoine	1700835	1670	0,098
Epire	330543	307	0,092
Crète	462124	57	0,012
Iles de la Mer Egée	566766	5063	0,95
Thrace Occidentale	336954	105092	31,18
Total		112665	1,53

La majorité écrasante des musulmans de Grèce (qui réside donc en Thrace Occidentale) est sunnite de rite hanefite. On peut toutefois compter environ 1.000 Kizilbas (d'orientation chiite). La présence de confréries musulmanes n'est pas attestée de nos jours.

4. L'organisation de la communauté musulmane de Grèce

a. Les chefs religieux

Il ya actuellement en Grèce trois müfti-s qui résident tous en Thrace Occidentale (Komotini, Xanthi et Didymoteicho). Les müfti-s sont des fonctionnaires de l'Administration, dépendent hiérarchiquement du Ministère de l'Education Nationale et des Religions et sont payés par l'Etat.

Les müfti-s exercent librement leurs fonctions religieuses.

Des trois müfti-s dépendent environ 400 ministres du culte musulman qui exercent leurs fonctions dans 205 mosquées et 78 mescid-s. Parmi ces derniers, on peut compter environ 30 diplômés d'établissements religieux musulmans de niveau universitaire formés à l'étranger (Turquie, Arabie Séoudite, Egypte).

La communauté musulmane de la Thrace Occidentale maintient ainsi des rapports avec le reste du monde islamique. Des représentants de cette communauté ont dernièrement participé à plusieurs reprises à des Congrès islamiques internationaux. Enfin, un petit nombre de musulmans de la Thrace Occidentale (environ 200 par an) se rend au pèlerinage aux lieux saints de l'Islam.

b. L'Education

Selon les dispositions du traité de Lausanne, les lois grecques ci-dessus mentionnées prévoient l'existence d'écoles minoritaires où la langue turque est enseignée avec le grec qui est la langue officielle du pays.

Il y a actuellement en Thrace Occidentale 244 écoles primaires minoritaires avec 12226 élèves et 2 lycées, dont un à Xanthi et un à Komotini (il s'agit du lycée Celâl Bayar fondé en 1952 et appelé ainsi à l'honneur de l'ancien Président de la République Turque). Il existe encore deux medrese-s où on diffuse un enseignement religieux et on enseigne l'arabe, dont un à Komotini (Medrese -i Haiyiye) et un à Ehinós.

Parmi les 415 enseignants musulmans en Thrace Occidentale (il

y a de plus 323 enseignants chrétiens dans les écoles minoritaires), 137 sont actuellement diplômés de l'Académie Pédagogique Spéciale de Thessalonique. Cet établissement forme depuis sa fondation en 1968 le personnel enseignant des écoles minoritaires au bout de trois ans d'études. Par ailleurs, selon un accord conclu en 1968 entre Athènes et Ankara, un nombre limité d'enseignants turcs sont détachés aux écoles minoritaires de la Thrace Occidentale.

c. La participation à la vie publique

Il y a actuellement 2 députés musulmans au Parlement Grec. Par ailleurs, 284 musulmans sont des conseillers municipaux et d'autres travaillent comme interprètes dans le secteur public ou dans les tribunaux afin de faciliter la tâche de leurs coréligionnaires qui n'arrivent pas à s'exprimer en grec.

Quant à la presse, il existe actuellement 4 journaux, 2 revues religieuses et 1 magazine pour enfants. Tous ces journaux et revues sont publiés en turc. Il est à noter que le dernier journal d'expression turque écrit en caractères arabes cessa d'être publié en 1973 à Komotini.

Radio-Thrace émet quotidiennement des bulletins en turc.

Enfin, un certain nombre d'associations musulmanes existent en Thrace Occidentale.

e. L'orientation idéologique

C'est surtout à travers la presse locale d'expression turque que l'on peut étudier les orientations idéologiques ou politiques de la communauté musulmane de la Thrace Occidentale. Avec l'avènement de Mustafa Kemal en 1922, une lutte idéologique commença entre deux factions : la première se voulait "musulmane" et rassemblait les "conservateurs - religieux", partisans des valeurs islamistes ; il est à noter qu'un certain nombre de membres de l'intelligentsia musulmane ottomane, dont le dernier Şeyh -ül İslam Mustafa Sabri se rendirent en 1922 en Thrace Occidentale, où ils résidèrent jusqu'à 1932. La deuxième faction se voulait "turque" et rassemblait les gens attachés aux réformes sociales, politiques et religieuses que les Kémalistes cherchaient à imposer en Turquie.

Lalutte entre ces deux factions, si vivement présente dans la presse minoritaire de la Thrace Occidentale (1924 - 1973), donna souvent lieu à des attaques judiciaires de part et d'autre.

5. La Thrace Occidentale, Athènes et Ankara

a. Ankara

La minorité musulmane de la Thrace Occidentale, à majorité turcophone, attire évidemment l'intérêt du Gouvernement turc qui maintient un consulat à Komotini. Ankara refuse d'accorder un caractère religieux à la minorité en question qui, toujours d'après lui, n'est qu'une minorité nationale et plus spécialement turque.

La presse turque s'occupe à son tour très souvent des conditions sous lesquelles vit la communauté musulmane en Grèce. Par ailleurs, toute une série d'associations composées de musulmans originaires de la Thrace Occidentale et installés en Turquie et en Allemagne Fédérale, publient à travers des revues (Batı Trakya, Yeni Batı Trakya, Batı Trakya Türkü, Sesimiz) et d'autres imprimés, des protestations contre le traitement qualifié d'inhumain, des musulmans qui résident en Grèce.

On note enfin, depuis 1981, des tentatives d'internationalisation du problème de la minorité musulmane de la Thrace Occidentale à travers la Ligue Islamique, auprès de l'ONU, du Parlement Européen ou du Conseil de l'Europe. Toutes ces affaires ont cependant été classées. Une dernière sera examinée par le Conseil de l'Europe avec toutes les autres minorités en Europe. Il est à noter enfin que la Grèce est déjà signataire de l'art. 25 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

b. Athènes

Le Gouvernement grec semble estimer que, suivant l'esprit et la lettre de la Convention de Lausanne, la minorité de la Thrace Occidentale n'est point une minorité nationale (turque), affirme son caractère religieux (musulman) et insiste sur l'hétérogénéité ethnique et linguistique de ces musulmans (Turcs, Pomaces, Tziganes et Tcherkesses).

Par ailleurs, Athènes soutient que l'esprit et la lettre de Lausanne posent un principe juridique au sujet de la minorité en question: celui de la réciprocité, à savoir l'équilibre numérique entre les Grecs de Turquie et les musulmans de Grèce, aussi bien que l'identité de traitement de part et d'autre. Athènes accuse constamment Ankara sur ce point d'avoir d'une manière ou d'une autre, réduit le nombre des Grecs de Constantinople et des îles d'Imbros et de Tenedos de 110.000 (1923) à 4.500 actuellement et de maltraiter constamment ces derniers depuis 1942 (Varlık Vergisi, *atrocités* de 1955, expulsions de 1964 etc.).

Le Gouvernement grec est particulièrement sensible aux ingérences officielles ou officieuses turques en Thrace Occidentale : il semble estimer que cette région limitrophe de la Turquie, habitée par une minorité musulmane à majorité d'expression turque, a une importance stratégique très grande, puisque le contentieux gréco-turc se trouve en pleine évolution. On doit noter par ailleurs que plusieurs voix officieuses en Turquie réclament la création d'une République Turque de la Thrace Occidentale...

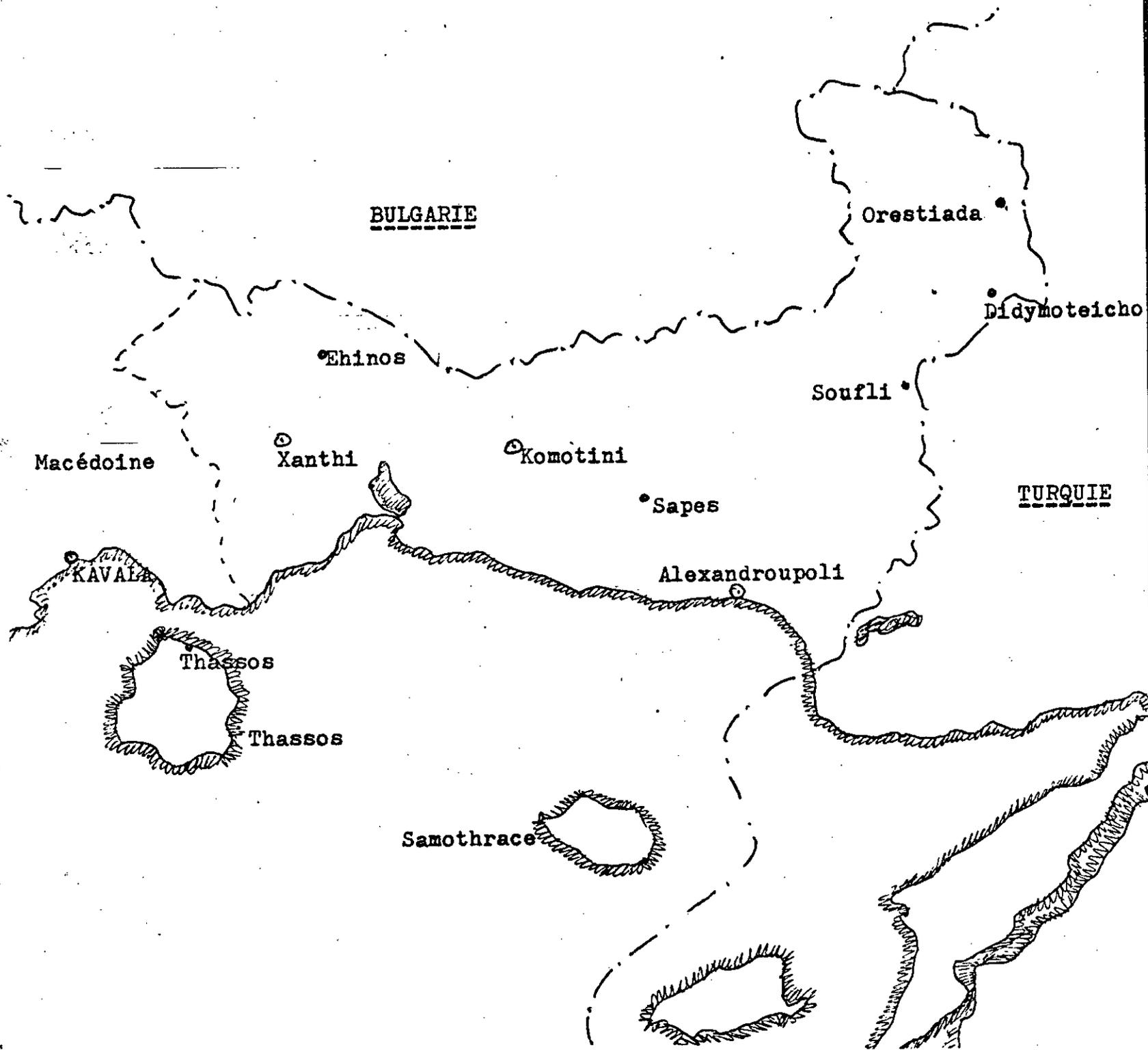
LA THRACE OCCIDENTALE

Quelques dates

- 1355 Les troupes ottomanes débarquent en Europe ; débuts de la conquête ottomane des Balkans
- 1912 L'armée bulgare occupe la Thrace Occidentale
- 1913 Le traité de Bucarest attribue la Thrace Occidentale à la Bulgarie
- 1913 République de Gumuldjina
- 1919 Par le traité de Neuilly, la Bulgarie cède aux Alliés la Thrace Occidentale ; Administration interalliée de cette région
- 1920 En vertu des accords de San Remo, les troupes grecques occupent la Thrace Occidentale
- 1920 Le traité de Sèvres attribue la Thrace Occidentale à la Grèce
- 1923 Le traité de Lausanne confirme sur ce point le traité de Sèvres
- 1941 L'armée bulgare occupe de nouveau la Thrace Occidentale
- 1944 Départ des Bulgares ; la Thrace Occidentale revient à la Grèce

G R E C E





BULGARIE

Orestiada

Didymoteicho

Ehinos

Soufli

Macédoine

Xanthi

Komotini

Sapes

TURQUIE

LA THRACE OCCIDENTALE

Alexandroupoli

KAVALE

Thassos

Thassos

Samothrace

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

a. Les minorités de la Grèce du Nord en général

- K.D. BOGAZLES, Phyletikos kai ethnikes meionotetes stèn Hellada kai Boulgaria, Athènes, 1954
- C. ORHONLU, Balkan Türlerinin durumu, dans Türk Kültürü (Ankara), 4 (1966), pp. 689 6 694
- A. PAPAEOUGENIOU, Boreios Hellas ; meionotetes, Thessalonique, 1946
- C.A. MACARTNEY, National States and National Minorities, Oxford, Oxford University Press, 1934

b. La minorité musulmane de la Thrace Occidentale

- A ALEXANDRES, Hexènta chronia tourkikôn paraspondiôn kai proklè-seôn ; hè spoudaiotèta tou meionotikou problèmatos sta plaisia tòn hellèno-tourkikôn scheseôn, dans Hè Kathèmerinè (Athènes) du 17, 18, 20, 21 et 31 mai 1981
- I. ALTINOFF, La Thrace interalliée, Sofia, Imprimerie de la Cour, 1921
- A. ANDREADES, Hè mousoulmanikè meionotès tès Dytikès Thrakès, Thessalonique, Hetaireia Makedonikôn Spoudôn, 1956
- ANONYME, Hellenizing the Awqaf in Western Thrace, dans Impact International (Londres), 11/2 (1981), p. 3.
- ANONYME, Western Thrace : let's state the facts again , dans Impact International (Londres), 11/15 (1981), p. 3;
- ASSOCIATIONS OF SOLIDARITY WITH WESTERN THRACE TURKS IN FEDERAL GERMANY AND TURKEY, The drama of the Moslem Turkish population in Western Thrace, 1983.
- BATI TRAKYA TÜRKLERI DAYANIŞMA DERNEĞİ, How the West Thrace Moslem Turks are annihilated, 1976
- K. Ş. BATTİBEY, Bati Trakya Türk devleti (1919 - 1920), Istanbul, Boğaziçi yayınları, 1979
- S. CEBECIOĞLU, Bati Trakya Türkleri'nin yaşam savaşı, Istanbul, Erol matbaacılık, 1975
- A. CHATZOPOULOS, Thrakè è Thrakistan, dans Thessalonikè (Thessalonique) du 29 juillet au 9 août 1980
- P. CHIDIROĞLU, Tourkikè Hellènographia, Thessalonique, Hidryma Meletôn tès Chersonèsou tou Aimou, 1980
- A. DEDE, Balkanlarda Türk İstiklâl hareketleri, Istanbul, Türk dünyası yayınları, 1978

- A. DEDE, Rumeli'nde bırakılanlar (Bati Trakya Türkleri), Istanbul, Otağ matbaası, 1975
- A. DEDE, Bati Trakya Türk folkloru, Ankara, Kültür Bakanlığı, 1975
- INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES, Minorités : faits et chiffres, Athènes, (1984)
- P. KONORTAS, Les musulmans de Grèce de 1821 à 1912, Mémoire de DEA présenté en juin 1981 à l'EHESS (Paris)
- P. KONORTAS, La presse d'expression turque des musulmans de Grèce pendant la période post-ottomane, dans Turcica (Strasbourg) XVII (1985), pp. 153 - 177
- G. MAUROS, Ethnikoi kindynoi : hê démokratia se krisè : exôterikes apeiles, Athènes, Atlantis, 1978
- E. MERÇİL, Bati Trakya Türklerinin meselesi ve Yunan baskisi, dans Türk Kültürü (Ankara), 4 (1966), pp. 689 - 694
- Chr. NEDELTCHEF, Le problème de la Thrace Occidentale, Paris, Jouve 1943
- K. OIKONOMOPOULOS, Hê epharmogè tès synthèkès tès Lôzannès eis tèn mousoulmanikèn meionotèta tès Dytikès Thrakès, dans Neon Dikaion (Athènes), 32, pp. 489 - 490
- C. ORHONLU, Bati Trakya'da Türk basınına yapılan baskı, dans Türk Kültürü (Ankara) 4 (1965/6), pp. 695 - 697
- C. ORHONLU, Bati Trakya azınlığının ismi meselesi ve Yunanistan'ın parçalama siyaseti, dans Türk Kültürü (Ankara), 4 (1966), pp. 683 - 688
- A. ÖZGÜÇ, Bati Trakya Türkleri, Istanbul, Kutluğ yayınları, 1974
- A. POPOVIC, L'Islam et l'Etat dans le Sud-Est Européen, dans O. CARRE (Dir.), L'Islam et l'Etat dans le monde d'aujourd'hui, Paris, PUF, 1982
- P. PHOTEAS, Koinôniologika eranismata apo tèn zôè tôn mousoulmanôn, dans Zygos (Komotini) 94 (1979), pp. 512 - 517
- P. PIPINELIS, La Thrace Occidentale Hellénique, (Athènes), (1947)
- O.Y. SARAL, Kaybettiğimiz Rumeli, Istanbul, Boğaziçi yayınları, 1975
- S. TCHEMALOVITCH, Les musulmans de Grèce, dans L'Europe de l'Est et du Sud-Est (Paris), 3(1933), pp. 205 - 210
- T. ÜNAL, Bati Trakya Türkleri, dans Türk Kültürü (Ankara), 7 (1969), pp. 279 - 282

c. La population musulmane de la Thrace Occidentale

- K.KARPAT, Ottoman population records and the census of 1881/2 - 1893, dans International Journal of Middle East Studies(Cambridge), 9 (1978), pp. 237 - 274
- C.ORHONLU, Batı Trakya'da Türk nüfüsü, dans Türk Kültürü (Ankara), 1(1964), pp. 59 - 77
- St. SHAW, Ottoman population movements during the last years of the Empire 1885 - 1914 , dans Osmanlı Araştırmaları, (Istanbul), 1 (1980), pp. 191 - 205
- St. SHAW, The ottoman census system and population, dans International Journal of Middle East Studies , 9 (1978), pp. 325 - 338
- ROYAUME DE GRECE, SERVICE NATIONAL DE STATISTIQUE DE LA GRECE, Résultats du recensement de la population effectué le 7 avril 1951, vol. II, Athènes, Imprimerie Nationale, 1958.

d. Les Pomagues

- P. PAPACHRISTODOULOU, Hoi Pomakoi, Athènes, 1948
- P. PHOTEAS, Hoi Pomakoi tès Dytikès Thrakès, dans Zygos (Komotini), mars - avril 1977 (1978); pp. 3 - 35

e. Les musulmans du Dodécanèse

- E. KOLODNY, La population des îles de la Grèce , Edisud, Aix-en-Provence, 1975, pp. 250 - 254
- M. NICOLAS, Une communauté musulmane de Grèce (Rhodes et Cos), dans Turcica (Strasbourg), VIII/1, pp. 58 - 69
- I. TEVFIK, Oniki Ada matbuatı, Hariciye Vekâleti matbaası, 1932

f. L'échange des populations de 1923

- D. PENTZOPOULOS, The Balkan exchange of minorities and its impact upon Greece, Paris, Mouton, 1962

g. Le statut juridique de la minorité de la Thrace Occidentale

- Ch. N. FRANGISTAS, Le droit musulman en Grèce, dans Annales de la Faculté de Droit d' Istanbul (Istanbul), 3/4 (1954), pp. 129 - 141

Fondation Nationale des Sciences Politiques

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES INTERNATIONALES

4, rue de Chevreuse
75006 - PARIS

(4)

LE DIFFEREND GRECO-TURC

Colloque des 29-30 mai 1986

Les Grecs en stambouline : diplomates ottomans d'origine grecque

Sinan KUNERALP

L'histoire des dragomans phanariotes nous est
aujourd'hui bien connue, quoique leur rôle peut-
être occulte mais assurément influent dans la
conception et l'élaboration de la politique étran-
gère ottomane aux XVIIe et XVIIIe siècles mérite
d'être l'objet de travaux plus détaillés et dépou-
illés de cet élément émotif qui caractérise les
études consacrées au passé commun greco-turc.

Nous nous proposons dans les quelques lignes qui
suivent de nous pencher sur les successeurs de
ces phanariotes, les Grecs qui occupèrent des
fonctions dans le service diplomatique et consul-
aire ottoman au XIXe siècle. Une remarque s'impose:
par Grecs nous entendons les Grecs, sujets ottomans

en opposition aux Hellènes, ressortissants du royaume hellénique. Cette différentiation à laquelle la chancellerie ottomane était très sensible, s'est estompé avec le temps dans l'usage français, ce qui donne lieu à de fréquentes confusions.

Les premiers Grecs que nous rencontrons dans les missions diplomatiques ottomanes figurent à titre de secrétaire-interprètes dans la suite des ambassadeurs que le gouvernement ottoman envoya dans les diverses capitales européennes durant la dernière décennie du XVIIIe siècle. Ces premières ambassades permanentes, établies à Londres, Paris, Vienne et Berlin furent dès 1810, gérées par des chargés d'affaires grecs dont le plus célèbre est peut-être Ramadani Efendi, chargé d'affaires à Londres et dont un magnifique portrait figure dans un livre d'estampes sur les costumes ottomans, publié dans la capitale anglaise en 1811. Lorsque le mouvement insurrectionnel en Morée prend les proportions que nous connaissons, le gouvernement ottoman supprima

ses missions diplomatiques à l'étranger et destitua le dernier dragoman phanariote pour le remplacer par un interprète musulman.

Au début de 1832, à la suite de la conclusion des divers traités et protocoles reconnaissant l'indépendance du royaume hellénique, le gouvernement ottoman amorça une nouvelle tentative d'ouverture vers l'Europe en rétablissant une première mission diplomatique à Vienne et en y nommant aux fonctions de chargé d'affaires Jean Mavroyeni qui avait déjà été titulaire de ce poste entre 1811 et 1821. Une de ses premières missions fut d'aller plaider la cause de l'Empire ottoman à Londres auprès des représentants des grandes puissances réunis en congrès dans la question de la limitation des frontières turco-grecques. Mavroyeni conserva ses fonctions jusqu'à sa mort en 1840 et servit avec le titre de conseiller d'ambassade sous les divers ambassadeurs qui se succédèrent dans la capitale autrichienne à partir de 1834, date de la réouverture des missions diplomatiques permanentes

à l'étranger. Cette réouverture qui fut suivit en 1836 par la réorganisation des bureaux du reisülküttab, en ministère des affaires étrangères, marque le début de la création d'un service diplomatique structuré. Entre 1840 et 1912, nous relevons les noms de quinze Grecs parmi les chefs de missions diplomatiques. Au risque de paraître fastidieux, nous allons nous étendre un peu sur ces noms. Le plus connu est celui de la famille Musurus, crétois descendant du célèbre philophe médiéval Paul Musurus.

Constantin Musurus, qui représenta l'Empire ottoman à Athènes (1840-1848), Vienne (1848-1851) et Londres (1851-1885). Il fut le premier représentant ottoman en Grèce, le premier Grec à recevoir les titres d'ambassadeur et de pacha. Son frère Jean fut chargé d'affaires à Turin (1851-1855) et son fils Etienne ministre puis ambassadeur à Rome, (1880-1886), Londres (1902-1907).

Nous avons trois descendants de phanariotes romanisés:

Jean Callimachi, fils du dernier hospodar phanariote de la Moldavie Charles Callimachi, Londres (1846-1848), Paris (1848-1852), Vienne (1855-1865). Constantin Karaca (Berlin) (1847-1852), Lahey (1855-1860) et son fils Jean, Lahey (1881-1895).

trois membres de familles phanariotes d'Istanbul:

Alexandre Mavroyeni Washington (1886-1990), Vienne (1911-1912). Jean Aristarchi, Berlin (1858-1876) et son neveu Grégoire Aristarchi, Washington (1873-1883), Lahey (1909-1912).

cinq Grecs d'Istanbul n'appartenant pas à l'aristocratie phanariote:

Alexandre Karatheodori, futur sous-secrétaire d'état et ministre des affaires étrangères, Rome (1874-1876) Etienne Karatheodori, Bruxelles (1875-1901). Constantin Anthopoulos, Londres (1896-1902) . Jean Photiades, Athènes (à trois reprises entre 1861 et 1879), Rome (1870-72 et 1886-1899). Jean Comnenos , chargé d'affaires à Saint Petersbourg (1864-1870).

et enfin un Bulgare grécisé: Alexandre Vogorides, fils du célèbre Etienne Vogorides, l'eminence grise de Mustafa Resit Paşa, (ambassadeur à Vienne (1876/1877)).

Il ressort de cette liste que tous les postes diplomatiques ottomans à l'exception des missions à Madrid, Téhéran, Stockholm et les capitales balkaniques furent à un moment ou un autre pourvu par des diplomates grecs. Si l'absence de Grecs à Téhéran, capitale d'un état musulman se justifie facilement, ce n'est que le hasard qui explique leur absence à Madrid et dans la capitale suédoise tandis que l'équilibre des forces dans les Balkans a du influencer sur

la décision de la Sublime Porte de ne point y envoyer de représentants grecs, d'autant plus que le souvenir de l'administration phanariote demeurait encore très vivant dans la mémoire collective roumaine et que la tendance à l'intrigue à laquelle étaient prédisposés les Grecs et qui avait effarouché certaines chancelleries européennes (Berlin par exemple avait bien fait comprendre qu'un représentant ottoman d'origine grec ne serait pas le bienvenu en Prusse après le départ d'Aristarchi) les rendait particulièrement inaptes à servir dans les Balkans.

En dehors des états de service, énumérés brièvement ci-dessus que sait-on au sujet de ces Grecs, diplomates ottomans? Le plus célèbre est assurément Constantin Musurus Pacha, longtemps doyen du corps diplomatique accrédité auprès de la cour de Saint-James et qui reçut le titre officieux de seyh-ül Süfera, consécration d'une carrière au service de l'Empire ottoman s'étendant sur plus de 40 années. Unifié par des alliances matrimoniales à la plupart des familles phanariotes et princières de Roumanie, Constantin Musurus était un érudit

qui traduisit en grec Dante. Anna de Noailles est sa petite-fille. Autre figure connue est celle d' Alexandre Karatheodori qui représenta la sublime Porte au congrès de Berlin en 1878 et qui fut gouverneur de l'île de Crète avant de devenir conseiller de Abdülhamid II pour les affaires étrangères. Alexandre Callimachi passa neuf années de son enfance et de sa prime jeunesse à Bolu où son père avait été exilé lors du soulèvement d'Alexandre Hypsilanti à Jassy. Il mit à profit ces années d'exil pour apprendre le turc, l'arabe et le persan. Il est parmi les diplomates grecs celui qui maniait le turc avec le plus d'aisance. Grégoire Aristarchi, fils du grand-logothète Nicolas est l'auteur du célèbre Legislation ottomane, traduction en français des principaux textes, lois et règlements de l'Empire Ottoman qui fut longtemps un important outil de travail. Ses démêlés avec son frère Demetris défrayerent longtemps la chronique de la société pérote. Constantin Anthopoulos est le seul qui fut nommé à une haute fonction (Ponteros) sans avoir auparavant occupé une fonction diplomatique. Il siégea de longues années dans diverses cours de justice avant de

devenir gouverneur de l'île de Crète, île où furent nommés à plusieurs reprises et à diverses fonctions des diplomates grecs. Autre position qu'occupèrent souvent des ministres grecs entre deux affectations à l'étranger est celle de prince de l'île de Samos.

Il est intéressant de relever les liens matrimoniaux qui unissent les familles de ces diplomates grecs. Connemos épouse la soeur de Grégoire Arastarchi, Jean Photiades épouse la belle-soeur de Constantin Musurus, Alexandre Vogorides est le neveu de l'épouse de Constantin Musurus tandis que Alexandre Callimachi et Alexandre Lantoyani sont cousins.

Dès la fin des années 1850, lorsque le service consulaire ottoman connaît un essor important, un grand nombre de Grecs furent nommés consuls ottomans, plus particulièrement dans les ports de la Mer Noire et de la Méditerranée orientale. Athènes, Brindisi, les agences commerciales des Principautés, Odessa etc. furent jusque dans les années 1880 la chasse gardée de quelques consuls grecs qui permutaient régulièrement entre eux. Nous pouvons relever quelques noms: les frères

Miltiade et Michel Axelos, Alexandre Dosies, fils d'un médecin du palais, Cléogène Didisme, neveu de Constantin Adosides, sous-secrétaire d'état au ministère des affaires étrangères, Spiraki Philoxanides dont la carrière s'étend de Salfat (1891) à Novoriski (1910), Aristadi Ilkiades qui fut consul à New York (1895-96), Jean Karaca, futur ministre à Lahey, consul à Ancône, Tiflis et Brindizi, Krisos qui, né à Istanbul en 1814 et diplômé de la faculté de Droit d'Athènes fut en 1845 forcé de démissionner du Ministère Hellène des Finances à la suite des mesures prises à l'encontre des Grecs originaires de l'Empire ottoman par le gouvernement d'Athènes, et devint consul ottoman à Brindizi, Gènes et Thodosie, Demetre Mavrocordato, qui après avoir été consul à Liverpool et Barcelone devint après la proclamation de la constitution, ministre des Eaux et Forêts en 1911, Demetre Mavroyeni, frère d'Alexandre Mavroyéni, l'ambassadeur à Washington, consul à Marseille et Trieste, les frères Nicolas et Constantin Petropoulo, fils du drogman impérial Aleco Petropoulo. etc..

Si les Grecs sont bien représentés dans le service diplomatique et consulaire, par contre leur nombre est relativement peu important dans l'administration centrale.

Parmi les noms les plus importants nous avons donc

Alexandre Karatheodori, à deux reprises sous-secrétaire d'état (müsteşar) (1871-1874) et 1876-1878) et Ministre des affaires étrangères (1878-1879); Sava Pacha, Grec de Janina qui après des études de médecine entra au service de l'état et fut entre autre sous-secrétaire d'état et ministre des affaires étrangères. Il est l'auteur des plusieurs ouvrages en français sur la philosophie islamique et le droit coranique. Constantin Adosides, Grec de Caramanie donc turcophone fut également müsteşar et publia une grammaire turque à l'usage des Grecs et plusieurs dictionnaires turc-grec.

Paul Musurus, frère de Constantin fut Hariciye Katibi, chargé des affaires du contentieux (1861-65) et sous-gouverneur de la Banque de Turquie. Nous voyons également les noms de Constantin Kilyadi à la direction de la Presse étrangère, de

Stavraki qui fut le premier directeur du Bureau des Nationalités, fondé en 1880. Nicolaki, ancien consul général à Fiume fut le dernier Grec à occuper une fonction au ministère des affaires étrangères où il fut nommé directeur des affaires commerciales en 1912.

Cette longue énumération a pu paraître fastidieuse d'autant plus que nous ne sommes pas en mesure d'apporter de réponses concluantes à un certain nombre de questions troublantes soulevées par les problèmes de ces rum au service de l'empire ottoman. Quel fut leur rôle? Ont-ils eu une influence? Comment se sentaient-ils dans leur peau? Comment étaient-ils perçus d'une part par leurs collègues et supérieurs hiérarchiques turcs et d'autre part par leurs frères de race hellènes? Le dépouillement des dépêches diplomatiques et des archives privées apporterait certes de la matière pour une psycho-biographie des plus importants de ces personnages. Un catalogue de la correspondance particulière d'Alexandre Karatheodori a été publié il y a peu en Grèce. Les archives de la famille Musurus ont été déposées à la bibliothèque de l'Institut britannique d'archéo-

gie d'Athènes. Toutefois nous nous permettons une conclusion à titre de suggestion. Entre les années 1850-1870, alors que la volonté d'établir les bases d'un empire multi-national et supra-confessionnel semblait faire l'unanimité, les diplomates rum étaient conscients et fiers de leur appartenance au "commonwealth" ottoman. La preuve en est dans l'attitude inflexible adoptée par Musurus et Photiades à Athènes dans les divers conflits turco-grecs, attitude qui valut à Musurus d'être l'objet d'une tentative d'assassinat de la part d'un exalté grec. Certes, être un diplomate ottoman et représenter au près des cours européennes le Païçah était assurément plus prestigieux que d'être le représentant d'une jeune royauté, traversant les périodes troublées qui suivent les accessions à l'indépendance; d'autant plus que comme nous l'avons vu, les postes administratifs étaient dans le nouvel état réservés aux ressortissants hellènes dans les institutions nationales.

Les Grecs sont donc repoussés vers l'Empire ottoman. A la suite du mouvement de désagrégation des emplois de la fonction

devenus timidement à partir de 1850, ils sont recrutés dans le service diplomatique pour plusieurs raisons. Leur connaissances des langues, complétées dans certains cas par des études à l'étranger (Lt. Karathodoris, diplômé de la faculté de droit de Berlin, Alex. Mavroyeni: Ecole Ottomane de Paris et Ecole de Droit etc..) les désigne particulièrement aux fonctions diplomatiques. D'autre part, l'administration ottomane, peut-on les attribuant à l'étranger, se targuer d'avoir réellement instauré l'égalité des droits et des devoirs pour tous ses sujets, quelque soit leur appartenance ethnique ou confessionnelle.

Quelle fut la raison de leur nomination, les Grecs éprouvaient une certaine fierté à servir le "Sa Majesté Impériale Notre Auguste Souverain" selon la formule consacrée et dont ils se considéraient les serviteurs personnels. Leur loyauté n'a à ce jour été infirmée. Peut-on leur reproché d'avoir dans les années 1860-1870, œuvré à détériorer les relations avec la Russie, dont la politique panslaviste était perçue comme une menace pour la Grèce et des Balkans? Constantin Musurus fut à la veille de la guerre de Crimée partisan

dès

d'une politique musclée à l'égard de la Russie.

A partir des années 1880, le nombre des Grecs diminue pour disparaître complètement à la veille du conflit mondial.

Les allégeances et les loyautés ont-elles changé ? Néanmoins, et durant deux générations, les exemples le prouvent, l'administration ottomane a réussi cette symbiose utopique: le Grec en stambouline.

S.K.

Fondation Nationale des Sciences Politiques

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES INTERNATIONALES

4, rue de Chevreuse
75006 - PARIS

(5)

LE DIFFEREND GRECO-TURC

Colloque des 29-30 mai 1986

La Turquie, la Grèce et les grandes puissances
L'une contre l'autre, trois contre une ou chacune pour soi ?

Semih VANER
(CERI)

Il serait beaucoup trop facile et manichéen d'imputer à l'une ou à l'autre des grandes puissances - ou aux deux à la fois - la responsabilité de la tension dangereuse créée en Méditerranée orientale par le différend gréco-turc. C'est là cependant un exercice auquel se livrent certains observateurs des relations internationales. Sans minimiser le rôle que jouent ces puissances dans l'exploitation du contentieux gréco-turc ni perdre de vue les inconvénients qui en résultent surtout pour l'une d'entre elles, il importe de s'interroger sur la nature des liens tissés par la Turquie d'une part, la Grèce de l'autre, avec les deux grandes puissances, notamment depuis la fin de la seconde guerre mondiale et sur la place que le contentieux occupe dans les politiques étrangères de ces deux pays - surtout dans l'utilisation qui en est faite - vis-à-vis des Etats-Unis comme de l'Union soviétique. Dans le cadre de ce dernier facteur, une place devra être accordée à la perception par la Grèce et la Turquie des grandes puissances et vice-versa, en tenant compte des clivages des sociétés politiques et globales dans les pays respectifs. Une telle approche nécessite par conséquent la prise en compte d'éléments extérieurs au cadre étroit des rapports diplomatiques, comme nous y invitent les travaux récents de relations internationales (1). Il s'agirait notamment de tenter de cerner le rôle des acteurs non-étatiques en Grèce et en Turquie - en les situant dans l'espace qui leur est cédé (ou qui a été accaparé par eux-mêmes) par leurs Etats et dont il faut bien dire d'emblée qu'il est fort réduit, sans compter que ces mêmes acteurs se mettent souvent par inhibition, zèle ou conviction, au service de ceux-ci - dans la production et la diffusion de cette (ces) image(s) (2) à laquelle (ou auxquelles) oeuvrent aussi les diasporas turque et notamment grecque - puisque cette dernière est numériquement et politiquement beaucoup plus importante que la première - aux Etats-Unis. Il va sans dire que ce bref article ne peut prétendre à l'exhaustivité en la matière ; chacun des points que nous venons d'énumérer exige, en fait, des monographies minutieuses.

Temps long et péripéties : anti-occidentalisme et "occidentalisation"

Des deux pays, c'est indubitablement en Grèce que l'influence étrangère, sans parler de la domination turque, fut traditionnellement et historiquement la plus forte. La Grèce peut constituer un prototype introuvable pour les tenants des thèses dépendantistes. Le "facteur étranger" fait depuis fort longtemps, partie de la réalité mais aussi du vocabulaire politique grecs. "Tout effort pour comprendre le comportement politique grec" écrivent des analystes perspicaces de l'évolution politique hellénique "doit inclure une analyse (des) puissances qui, en de nombreuses occasions, ont avec succès protégé, influencé, contrôlé ou sauvé, bref patronné la Grèce" (3). Si certaines des initiatives et prises de position, impulsives ou calculées, cohérentes ou contradictoires d'Andréas Papandréou, en matière de relations internationales, irritent ou déconcertent aujourd'hui

non seulement la Turquie mais aussi les pays alliés de la Grèce ou un Occident habitué à se faire obéir, il importe d'y chercher, au delà du verbalisme et à côté des motivations purement internes, une fuite en avant plutôt qu'une volonté rigoureuse de délimitation du territoire, une réaction à la "xénocratie" voire une volonté rétroactive de revanche (la revanche de la "puce" ?) sur l'histoire passée ou présente, cette ingérence étant toujours prête à s'exercer. (Après avoir lourdement insulté le parlement et le gouvernement grecs, "l'Amérique est un éléphant, la Grèce une puce", s'était écrié, dans un accès de fureur le Président Johnson à l'ambassadeur grec à Washington). (4)

L'interférence étrangère en Grèce a été d'abord britannique : elle a été accueillie avec faveur car elle contribuait à l'affranchissement de la tutelle ottomane, lors de la guerre contre l'Empire, en 1821. Elle s'est perpétuée jusqu'en 1947 en s'affaiblissant entre 1923 et 1939 (5) mais en pesant souvent très lourdement sur l'orientation politique interne et externe de ce petit pays, soit directement en prenant la forme d'intervention militaire, de participation aux campagnes électorales, de la manipulation de la formation des gouvernements (6) soit indirectement, surtout dans le domaine économique qui présentait une structure très dépendante des grandes puissances. Un des exemples les plus flagrants de cette influence imposée ou intériorisée, était le fait que les premiers "partis" grecs avaient été surnommés "anglais", "français" et "russe" et leurs sièges étaient des chancelleries mêmes des Etats-protecteurs. Au moment de la guerre civile, chacun des camps avait sollicité l'intervention directe ou indirecte d'une puissance étrangère : les nationalistes celle de la Grande-Bretagne puis des Etats-Unis, les communistes celle de l'Union soviétique et de ses satellites balkaniques.(7)

Paradoxalement ce sont les motivations avant tout d'ordre politique qui ont facilité l'implantation étrangère manifeste ou diffuse, lorsque celle-ci n'a pas été imposée par la force, en Grèce, alors que dans le cas de la Turquie qui appartient pourtant, à maints égards, à un autre univers culturel que l'occidental, ce sont les considérations idéologiques qui ont favorisé une telle pénétration. En effet, l'anti-occidentalisme (8) et une tendance tenace et bien ancrée dans la mémoire collective et le comportement grecs ; il a des racines qui vont au-delà des événements politiques de ces vingt dernières années et remonte probablement au schisme qui sépara, en 1054, Rome et Constantinople. Bien des croisades sanglantes détournées vers cette dernière, n'ont effacé le conflit entre "papistes" et orthodoxes, ni servi à la réunification des deux Eglises ; au contraire elles contribuèrent à aiguïser la haine entre les deux. "Plutôt le turban turc que la mitre romaine" disait-on à Constantinople, avant qu'elle ne tombe, en 1453, aux mains des Ottomans. L'ingérence des puissances occidentales dans la vie politique grecque d'après l'indépendance, n'a fait qu'exacerber cet anti-occidentalisme qui perdure dans ce pays, en dépit de

l'adhésion - il est vrai quelque peu à contrecœur - à la Communauté Européenne, a des ramifications dans la société civile ; il fournit aujourd'hui une base idéologique au programme nationaliste du PASOK.

Dans l'Empire Ottoman, au contraire, et surtout dans la période de décadence, l'Occident fut, aux yeux de ses élites dirigeantes, un modèle à suivre. La modernisation posée la plupart du temps en termes d'occidentalisation mimétique fut menée autoritairement, par le haut, souvent au mépris des traditions locales, dans l'indifférence, la résignation ou la colère des masses populaires, notamment à partir du Tanzimat au XIXe siècle. Elle a alors ouvert la voie à la pénétration de l'Occident et de ses normes, sur tous les plans, économique, politique et culturel. Les distorsions créées par ce mouvement, dans le sillage duquel s'inscrit, en dernière instance, le régime kémaliste qu'il serait pourtant abusif d'assimiler, n'en déplaise à ses détracteurs, à une quelconque dictature anti-populaire, puisqu'elle trouva sa légitimité dans une guerre de libération, dans la quête de l'indépendance et de la modernité (celle-ci n'étant pas toujours forcément la modernité du béton sans âme et du clinquant qu'illustrent les statues du Ghazi et le sérail de Dolmabahçe), dans son aspiration à une forme de démocratie politique, constituent un formidable dilemme que la Turquie contemporaine est loin d'avoir résolu.

Une situation commune de clientèle par rapport aux Etats-Unis

Au sortir de la seconde guerre mondiale qui trouva une Grèce ruinée par l'occupation nazie et par une guerre civile dévastatrice et une Turquie qui avait conservé sa neutralité mais qui était menacée par des revendications territoriales de Staline et dont la situation économique était plus que chancelante, la proposition américaine d'assistance économique et militaire a été accueillie par les deux Etats comme une bouffée d'oxygène. La doctrine Truman, formulée en 1947 se proposait de "fournir une aide aux peuples qui luttent contre les pressions étrangères et contre les minorités qui tentent de s'imposer par la force" ; elle était particulièrement destinée à la Grèce et à la Turquie. Ces deux dernières en envoyant des corps expéditionnaires, et en payant de leur chair en Corée, en adhérant (l'une après l'autre, l'une parce que l'autre) au Pacte Atlantique en 1952, s'alignaient sur le camp occidental et s'engageaient dans une voie quasiment identique. L'attitude des Etats-Unis, illustrée par la doctrine Truman au lendemain de la deuxième guerre mondiale, semble avoir été dictée plus par un calcul stratégique froid que par une défense de la démocratie (9). Le "succès" de "l'expérience grecque" ou plus exactement la perception de celle-ci comme tel par l'administration américaine a favorisé, aux dires de nombreux observateurs de la politique extérieure américaine, l'engagement ultérieur des Etats-Unis, en Corée, au Vietnam et au Cambodge.

Le Plan Marshall et le Programme de reconstruction européenne (European Recovery Program) ont été utilisés, par la Turquie, essentiellement pour l'importation d'équipements agricoles, par la Grèce, pour la constitution d'une flotte marchande ; ils ont contribué surtout à la création d'une classe d'affaires ou si l'on préfère d'une bourgeoisie locale, et à légitimer au plan idéologique et par le biais du "keynésianisme international", l'hégémonie américaine. (10)

La référence libérale était manifeste en Turquie comme en Grèce, surtout à partir des années 50 : faire de ces pays "de petites Amériques" était le but des classes dirigeantes ; l'un des objectifs clamés tout haut par A. Menderes était de "créer un millionnaire dans chaque quartier". Ce projet libéral approximatif, économique plus que politique (le libéralisme politique n'a jamais véritablement pris dans aucun des deux pays sans compter les intermédiaires franchement autoritaires ou dictatoriaux) était lui aussi adapté aux conditions locales : en Turquie, par exemple, il a du mal à se défaire de l'étatisme, héritage kémaliste. Dans ces sociétés comme dans d'autres, les discours enflammés et les promesses généreuses tiennent lieu de programmes électoraux ; "Petite Amérique" ou "Grande Turquie" (au sens économique du terme), ce dernier slogan de S. Demirel qui faisait volontiers diffuser des photographies où on l'apercevait en compagnie du Président Johnson, ne pouvait pas ne pas avoir une certaine résonance auprès de la population ; il fut repris plus tard implicitement par T. Ozal, avec d'énormes moyens médiatiques et publicitaires et avec l'assistance de conseillers venus expressément d'Outre-Atlantique, pour la campagne électorale. Serait-il exagéré d'avancer qu'il s'agit, en l'espèce, d'une forme de réappropriation voire d'instrumentalisation du projet libéral occidental, de facture essentiellement anglo-saxonne, pour asseoir un pouvoir fortement clientéliste ? L'idéologie légitimante de croissance n'est certainement pas étrangère aux succès électoraux des divers partis de droite en Grèce et en Turquie depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

En même temps, l'identification des couches citadines turques et grecques, à celles des Etats-Unis prenait parfois des dimensions affectives cocasses : symbole révélateur, l'assassinat du Président Kennedy a fait verser autant de larmes à Istanbul et à Athènes qu'à San Francisco. D'un excès à l'autre : l'anti-américanisme qui a éclaté en Turquie, au moment de la crise chypriote de 1963, lorsque le président Johnson avait interdit aux dirigeants turcs d'utiliser les armes de provenance américaine, pour un éventuel débarquement dans l'île, et en Grèce, toujours au moment du rebondissement de l'affaire chypriote, cette fois-ci en 1974, devant la passivité américaine, était à la mesure du pro-américanisme qui avait prévalu auparavant. L'attitude de Washington était interprétée de part et

d'autre de l'Égée en terme de "trahison". Les approches dépendantistes sont d'autant plus appauvrissantes pour l'analyse qu'elles s'en tiennent souvent à la dimension économique de la dépendance et négligent l'aspect émotif et affectif du phénomène.

Il est certain que dans le domaine économique, les relations sont caractérisées par une asymétrie profonde au détriment des deux pays méditerranéens. De plus, leurs économies sont obérées par d'importantes dépenses militaires : la part de la défense nationale dans les budgets des Etats turc et hellénique oscille autour des 20 %, pour atteindre certaines années, les 25 %. (11) A ce propos, il est permis de penser au regard de la politique de clientèle qu'elle mène dans cette partie du monde, que Washington ait quelque peu "entretenu", à un niveau tolérable, la tension locale entre la Grèce et la Turquie, afin de mieux écouler ses ventes d'armes, lesquelles armes ne suffisent d'ailleurs pas, selon les stratèges occidentaux, à sauver les deux armées, d'une obsolescence qu'ils jugent inquiétante (12). Tout au moins, une telle tension, même si elle n'a pas été créée artificiellement par Washington, ne fut pas sans servir ses intérêts économiques.

Certes l'armement des deux pays et essentiellement de la Turquie, clé de voute du flanc sud de l'OTAN et qui entretient la plus grande armée de l'organisation atlantique après celle des Etats-Unis, est d'une importance primordiale pour Washington. Dans les conditions qui étaient celles des années 50, la Turquie joua un rôle essentiel dans la stratégie américaine de containment (utilisation de ses aérodromes par les bombardiers chargés d'éventuelles "représailles massives", bases pour les fusées de portée intermédiaires). C'est de l'une de ces bases, celle d'Incirlik, que s'envola, fin avril 1960, l'avion militaire "U-2" qui franchit la frontière soviétique et pénétra de plus de 2000 km en URSS avant d'être abattu. Tout aussi grave que l'affaire d'U-2, était la crise de Cuba d'octobre 1962, au cours de laquelle la Turquie a servi de carte de marchandage et qui mettait en évidence à quel point ce pays était à la portée de ce que les stratèges du Pentagone appellent un "aventurisme à petite échelle" (small-scale adventurism) (13). Aujourd'hui, notamment après l'effondrement de la monarchie iranienne et l'invasion soviétique de l'Afghanistan, l'administration Reagan, à l'instar de ses prédécesseurs, considère la Turquie, comme un des éléments essentiels de sa stratégie pour contenir la poussée soviétique au Moyen-Orient, ce Moyen-Orient dont il est inutile de démontrer qu'elle est parmi les régions du monde dit "périphérique" celle qui est la plus étroitement connectée à la politique mondiale.

Du bon usage des Etats-Unis et de l'Alliance atlantique : autonomies vraies et illusoires

L'époque de l'après-guerre où, selon la boutade de Georges Papandréou, la Grèce respirait "avec deux poumons, l'un anglais, l'autre américain" est vite révolue. En fait, même au temps des colonels qui sont pourtant présentés comme des archétypes de marionnettes, la dépendance ne fut jamais totale. L'attitude récalcitrante du gouvernement hellénique face aux exigences américaines pendant la guerre israélo-arabe de 1967 (au sujet de l'utilisation de leurs bases afin de ravitailler Israël), la politique de dégageement sur le plan international du premier ministre Markézinis, le revirement (bien que superficiel) de la politique chypriote d'Athènes en faveur du président Makarios, et aux dépens du général Grivas avaient entraîné une révision de l'appui accordé par les Etats-Unis à Papadopoulos (14) et contribué à sa chute et à son remplacement par un groupe de militaires inféodés aux Américains (ce qui démontre, si besoin en est, une fois de plus l'état de la dépendance) mais aussi à l'évolution ultérieure que l'on connaît et qui n'était peut-être pas tout-à-fait conforme aux plans et souhaits de Washington.

Dans son analyse de "la montée en puissance" du Brésil, A.C. Peixoto évoque "les stratégies qui visent à maximiser les ressources nationales" (15). Les politiques étrangères de la Turquie et de la Grèce ont été conçues, dès la fin du second conflit mondial et plus particulièrement, à partir de la décennie 1970-1980, comme des stratégies de maximisation des ressources nationales. Après une période de relation mono-axiale avec les Etats-Unis (16) la diversification sans précédent de leurs relations internationales notamment au cours des périodes 1963-1971, 1974-1980 pour la Turquie, 1974-1985 pour la Grèce découlait, en fait, de ces stratégies. Les promoteurs les plus actifs de ces redéploiements furent, B. Ecevit et A. Papandréou dans un contexte de personnalisation du pouvoir et de minimisation (surtout dans le cas grec) du rôle traditionnellement négligeable du Parlement voire du gouvernement dans les questions de politique extérieure, en dépit d'un intérêt accru manifesté par l'opinion publique pour ces dernières. Quoique d'une ampleur différente selon les conjonctures et les contraintes régionales, la diversification et le recentrage des relations extérieures de la Turquie et de la Grèce, expriment leur volonté d'acquérir une autonomie accrue par rapport au bloc auquel elles appartiennent ; elles n'ont pas pour autant remis en cause la nature de leurs politiques étrangères, structurées fondamentalement autour de leur appartenance au bloc occidental.

L'importance géo-stratégique de la Turquie mais aussi de la Grèce se passe de commentaires. Ce facteur est sans doute l'atout majeur dont disposent les deux pays dans leur stratégie d'autonomisation. Quoique différents dans leur philosophie, "le concept national de sécurité" (ulusal güvenlik kavramı) de B. Ecevit et "la nouvelle doctrine de défense" d'A. Papandréou ont certains points en commun. Le premier forgé en 1978 par le Parti républicain du peuple mais insuffisamment développé notamment après la démission du gouvernement Ecevit de H. E. Işık, ministre de la Défense et qui s'opposait à l'idée de l'installation en Turquie de rampes de lancement de missiles proposée par les Américains (17) supposait un renforcement militaire et un développement économique mené sur des bases nationales. Toutefois, la difficile conjoncture politique et économique interne et la brièveté des passages au gouvernement du P.R.P. rendait ce concept malaisé à appliquer. La "nouvelle doctrine de défense" du PASOK approuvée en 1985, implique le réalignement des forces grecques, la "menace" provenant de la Turquie étant supposée plus grande que celle que fait peser le pacte de Varsovie (18). Ces deux conceptions semblent découler d'une logique comparable : l'affirmation d'une volonté de distanciation par rapport à l'État protecteur et d'autonomie dans le domaine militaire.

Autre évolution perceptible aussi bien en Grèce qu'en Turquie fut, notamment à partir de la décennie 70 : la diversification des sources d'achats d'armes et surtout les efforts de création d'une industrie nationale aéronautique et d'armement, l'embargo américain ayant joué un rôle d'incitation dans ce sens, dans le cas de la Turquie. Pour Ankara, l'opération sera coûteuse au départ, mais elle devrait créer de nouveaux emplois (19). De son côté, la Grèce s'est vu proposer par un consortium de sociétés européennes, un imposant programme de compensation pour l'achat d'avions qui se traduirait par la fabrication et le montage de certaines composantes de l'appareil : un transfert de capacités de production d'avionique, de mines et d'armes antichars au profit de l'industrie hellène ; un transfert de technologies solaires et éoliennes ; l'installation de gazoducs, l'amélioration des installations de pisciculture (20). Indépendances illusoire peut-être ou troc d'une forme de dépendance contre une autre, technologique celle-là, puisque tout comme dans les cas de l'Égypte voire d'Israël, les industries militaires turque et grecque ne peuvent être que tributaires des importations de technologies, de matériels et de licences et contraintes d'avoir recours à la collaboration d'experts occidentaux.

En fait, la question de l'achat d'armes est à l'origine des déboires qu'a connus l'alliance turco-américaine après l'intervention turque à Chypre. En dépit de sa politique d'anti-internationalisation de la question chypriote qui rejoint celle d'Ankara, Washington avait décrété l'embargo sur les livraisons d'armes à la Turquie, laquelle avait riposté en plaçant sous son commandement

les bases américaines situées sur son territoire. La reprise des ventes d'armes, en 1978, provoqua de vives réactions grecques. Un statut temporaire fut accordé aux bases américaines, statut rendu définitif par l'accord américano-turc du 9 janvier 1980. D'une manière générale un certain virage entrepris par la politique extérieure turque durant les deux dernières décennies est intervenu dans un contexte spécifique lié aux mutations sociales et intellectuelles de la société turque. L'opinion publique se sentant concernée par la politique extérieure s'élargit de plus en plus. Sortant des cadres restreints des groupes politiques considérés jusque-là, elle s'est étendue à d'autres couches de la population, en tête desquelles viennent l'intelligentsia et la jeunesse estudiantine.

Vu de Grèce, "le sentiment d'infériorité sur les plans économique et militaire et de supériorité dans le domaine intellectuel suscite une sorte d'attraction-répulsion vis-à-vis des Américains" constate un spécialiste des affaires grecques. "Mais les rapports entre les deux relèvent désormais de ce "syndrome conjugal" qui porte les époux à se quereller, alors qu'ils savent pertinemment qu'aucun d'entre eux ne prendra le large" (21). Or "les Grecs ne se sont jamais mieux affirmés par eux-mêmes que quand ils se laissèrent convoiter par le grand large" écrit joliment K. Zouraris (22).

En rejetant "le rattachement du pays au convoi de l'une ou l'autre des deux super-puissances" qui serait "une position dénuée d'historicité et aventuriste", le PASOK entend pratiquer "la valorisation avancée et audacieuse de l'ensemble du réseau des contradictions dans le cadre d'une politique extérieure polydynamique et pluri-dimensionnelle sans préjugés" qui est "la seule issue viable, radicale et réaliste" (23). D'après ce mouvement et son leader qui jugent les rapports de force en termes d'impérialisme/anti-impérialisme et de centre/périphérie, la Grèce est un pays à la périphérie du capitalisme, condamné à être l'objet de l'exploitation des Etats capitalistes établis (24). Washington est qualifiée de "métropole de l'impérialisme", la Turquie, objet d'ostracisme, étant "sous-impérialiste" (25).

L'épouvantail brandi par la Grèce de la "menace turque" n'est probablement pas l'indice d'une turcophobie paranoïaque (si c'en est une, encore faudrait-il expliquer le pourquoi), à moins qu'on ne soupçonne irrévérencieusement de larges franges de la société grecque d'être atteintes du même mal, tant cette crainte semble répondre à un consensus généralisé. Toutefois, il n'est pas interdit de penser que la supposée "menace" est utilisée, plus ou moins sciemment, par la classe politique grecque comme une ressource de maximisation de l'autonomie, comme un instrument afin de

se dégager de la tutelle pesante des Etats-Unis et de l'OTAN, et de justification de "rapprochement" avec l'Est, le "nationalisme bien pensant" (ethnikophron) (26) du PASOK venant conforter voire légitimer cette stratégie, la Turquie servant, en l'occurrence et si l'on peut dire de ... Tête de Turc. Un plus grand désengagement de la Grèce par rapport aux Etats-Unis ne va d'ailleurs pas sans risques, aussi bien pour Athènes que pour Ankara, pour la simple raison qu'il impliquerait forcément un plus grand rapprochement des Etats-Unis et de la Turquie. "Cette quadrature de cercle" constate à ce propos un commentateur " rend d'autant plus nécessaires les compensations symboliques, la fuite en avant rhétorique dans l'anti-américanisme et la dramatisation de tout incident ou pseudo-incident avec la Turquie" (27). La place plutôt défavorable de ce dernier pays dans l'imagerie occidentale (pays musulman, héritière d'un Empire qui harcelait l'Occident et qui le maintenait sur sa défensive, son apparence plus ou moins justifiée d'autoritarisme, etc.) semble fournir à la stratégie d'Athènes une certaine base vis-à-vis de l'Occident. Il importe de ne pas oublier enfin que certains milieux turcs islamistes prêts à lever l'étendard du djihad ou ultra-nationalistes - bien que minoritaires -, estiment que la Turquie a "bradé" les îles égéennes à la Grèce. Cela n'est pas de nature à apaiser les inquiétudes helléniques. Les Turcs ne manquent d'ailleurs pas de rétorquer que la Megali Idea, ayant à leurs yeux des adeptes auprès des Grecs irrédentistes, y compris dans certains secteurs de l'armée, (mais dont il faut souligner qu'elle est moins vivace chez la jeune génération grecque), vise toujours à "reconquérir Constantinople" et la côté égéenne de l'Anatolie.

Dans la lutte pour l'affirmation d'une autonomie, la marge de manoeuvre est généralement étroite et si le double voire les multiples langages d'A. Papandréou (vers les Etats-Unis, la Communauté Européenne, l'Est, le Tiers-Monde, l'opinion publique grecque, l'appareil du PASOK) qui nécessitent un décryptage attentif, ont le mérite de dérouter les adversaires ou alliés, ils n'obtiennent pas toujours les résultats escomptés. (On voue les Etats-Unis aux gémonies, mais on signe avec eux un nouvel accord sur les bases ... dont les deux versions, en anglais et en grec, seraient différentes (28), et sur lequel plane une ambiguïté : l'accord sera dénoncé en 1988 selon les Grecs, il est reconductible selon les Américains).

Du côté turc, le double code existe assurément, surtout chez S. Demirel, mais un certain sang-froid et habileté diplomatique hérités de l'Empire, contrastent singulièrement avec ce qu'on a appelé la "diplomatie du mégaphone" du voisin. Le silence semble être parfois le langage diplomatique préféré d'Ankara dans ses rapports avec la Grèce, les Etats-Unis et l'Union Soviétique.

Last but not least, la présence aux Etats-Unis d'une diaspora de près de deux millions de Grecs (29) devenus citoyens américains - 450 000 dans la seule ville de New York (30) - et qui sont en liaison constante avec leurs familles demeurées dans la mère patrie, fournit à Athènes un moyen d'influencer le processus décisionnel politique américain. L'imbroglio chypriote et les difficultés internes de la Turquie procurent aux puissants "lobbies" gréco-américains d'excellents arguments quant au débat sur la nécessité d'une aide militaire et financière à Ankara. Il est à noter toutefois que la diaspora grecque aux Etats-Unis n'est pas totalement monolithique : la rencontre à Washington en mars 1985 entre T. Ozal et Mgr Iakovos, le chef spirituel de l'Eglise orthodoxe grecque des Etats-Unis (qui entretient forcément des liens avec le patriarcat d'Istanbul) et certains Grecs américains influents (notamment des responsables de l'organisation AHOPA) (31) démontre assez qu'une partie de cette diaspora n'est pas complètement imperméable aux thèses d'Ankara.

Les verrous méditerranéens de l'URSS

Héritière de l'Empire Ottoman qui eut, tout au long des siècles, des rapports conflictuels avec la Russie tsariste, pays contigu de l'URSS et membre de l'Alliance Atlantique, la Turquie a une place et un positionnement spécifiques dans le camp occidental, et avec l'Afghanistan et l'Iran, dans le Tiers-Monde et dans le monde musulman. A ces contraintes d'ordre historique et géographique, on peut ajouter toute une série d'éléments idéologiques, culturels, religieux et sociétaux (la présence en Union Soviétique des groupes ethniques turcs) qui ont contribué à façonner les rapports turco-soviétiques.

Aussi bien à l'époque de l'Empire Ottoman que de la Turquie républicaine, le facteur "russe" tout autant que soviétique a été un élément de premier plan de la politique extérieure turque. Dans les études historiques, on se réfère sans cesse aux "treize guerres" qui ont opposé les deux "ennemis séculaires" l'un détenant les voies d'accès à la Méditerranée, l'autre considérant inacceptable le fait d'être privé de ces voies. La guerre de 1914 à laquelle mettra un terme la Révolution d'octobre, laissera, en dernière, bien des traces indélébiles. Dans les territoires de l'Est soumis à l'occupation russe, les souvenirs atroces des souffrances endurées par les soldats turcs qui périrent, par dizaines de milliers dans les combats et sous le coup des épidémies, du froid et de la sous-alimentation, restent vivaces. C'est dire que les sentiments récurrents de crainte et d'aversion

à l'égard de l'"ennemi héréditaire", profondément enracinés dans la conscience populaire et nourris d'un anti-communisme viscéral, ne sont certainement pas étrangers à l'option occidentale de la Turquie au cours de ces quarante dernières années.

Or, les liens qui s'établirent au moment de la guerre d'indépendance turque entre les deux vaincus de la première guerre mondiale furent si cordiaux qu'ils inquiétèrent les capitales occidentales. Les deux "alliés naturels" voyaient dans cette collaboration des avantages mutuels. Les dirigeants bolchéviques trouvaient dans la résistance anatolienne un appui contre les Anglais, notamment sur le front transcaucasien. Mustafa Kemal qui avait fait de l'alliance avec la République des Soviets une des idées maîtresses de sa stratégie, disposait d'une marge de manoeuvre plus étroite : il fallait sans s'attirer l'hostilité des puissances occidentales, s'assurer la confiance des bolcheviks. Il avait obtenu de l'Union Soviétique de Lénine, confrontée pourtant à d'immenses privations, une aide économique et militaire précieuse. Certains intellectuels regroupés autour du mouvement Kadro, conseillers écoutés de Kemal, s'inspireront même du modèle soviétique dans la construction du nouvel Etat (pour sa planification économique notamment) formé sur les décombres de l'Empire Ottoman et dont le nationalisme turc sera le pilier fondamental. Mais, officiellement et du point de vue de son attitude vis-à-vis de la révolution bolchévique, la révolution kémaliste est comparable à celle de la mexicaine : révolution déjà accomplie, rien à emprunter à celle des Soviétiques !

L'accord de coopération de 1921 fut suivi du traité d'amitié et de neutralité du 17 décembre 1925 en vertu duquel la Turquie et l'URSS s'engageaient à s'abstenir de toute agression l'une envers l'autre, à maintenir leur neutralité en cas d'agression d'une tierce puissance et à se tenir à l'écart de toute alliance ou accord politique dirigés contre l'une d'entre elles. Cependant, durant toute la période du parti unique où le kémalisme était érigé en idéologie officielle de l'Etat turc, les activités communistes furent sévèrement réprimées. Pour des raisons doctrinales, il s'agissait d'empêcher la propagation du communisme et du bolchévisme en Turquie, pour parer à une ingérence soviétique en Anatolie. Cette identification de la propagande communiste à la pénétration soviétique sera une des constantes de l'idéologie kémaliste. Elle marquera les élites dirigeantes de la période post-kémalienne et constituera un des obstacles majeurs à la constitution et à la progression des partis de gauche. Toutefois, à côté des efforts de l'URSS, pour promouvoir son image dans ce pays (avec notamment l'envoi des délégations sportives, culturelles, etc.), la période récente verra des organisations comme le Parti ouvrier de Turquie et, à partir de 1967,

la Confédération des syndicats ouvriers réformistes (DISK) s'efforcer, avec une partie de la presse de gauche et non sans un certain succès, de changer l'image négative de l'URSS en Turquie, due entre autres, à la dénonciation en 1945, par Moscou du traité de neutralité et d'amitié de 1925, de la demande de rétrocession à l'URSS des territoires de Kars et d'Ardahan et de l'exigence de la révision de la Convention de Montreux sur les détroits. En fait, la fragmentation de la culture politique (les références à l'Islam ou au mode de vie occidental, le poids du nationalisme, l'emprise du clientélisme, etc.) et la désintégration des rapports sociaux (exacerbée par une violence politique latente ou réelle) rendent difficile la constitution du marxisme en pôle attractif. Cependant, pour une très grande partie de la gauche communiste turque (comme du reste de la grecque) qui n'a jamais vécu sa déstalinisation, le langage marxiste-léniniste et la référence soviétique restent aujourd'hui encore sacrés et inamovibles.

Quant à la Grèce dont on ne peut pas dire qu'elle a, dans l'histoire, beaucoup souffert de la Russie, l'ombre de la guerre civile et de Yalta a pesé jusqu'à une date très récente sur elle. De la part des Soviétiques, un respect certain du statu quo établi en 1947 grâce à l'intervention américaine semble encore prévaloir. Ce n'est qu'en 1974, après la chute des colonels et à la suite d'un rebondissement de l'affaire chypriote, qu'une nouvelle approche s'est dessinée entre les deux pays. L'évocation au cours de la visite en septembre 1974, c'est-à-dire en pleine crise chypriote, par L. Ilyitchev, en visite à Athènes, d'un "traité d'amitié et de collaboration" entre les deux pays, avait suscité de chaleureux commentaires dans la presse grecque qui estimait que le gouvernement Caramanlis renforcerait sa position et pourrait mieux résister aux pressions exercées par Washington s'il développait plus résolument son ouverture en direction des pays de l'Est et du Tiers-Monde (32). A l'issue de la visite de C. Caramanlis en URSS, en septembre 1979 (la première qu'un premier ministre grec effectua à Moscou, depuis la fondation de la Grèce moderne), de grands projets étaient brassés. Après la venue au pouvoir du PASOK, un nouveau pas peut-être pas beaucoup plus décisif et spectaculaire que les précédents, quoi qu'on en dise, a été fait en direction de l'URSS et ce, malgré les efforts des Américains pour contrer les avances de Papandréou en direction des pays de l'Est. Diverses propositions furent ainsi avancées par le premier ministre grec : ajournement de six mois de l'installation des missiles de croisière américains en Europe, qu'il avait désapprouvée en un premier temps ; examen attentif des propositions soviétiques précisées dans la "déclaration de Prague" ; ses efforts pour transformer la péninsule balkanique en "zone dénucléarisée" (il serait plus exact de parler de l'opposition à la nucléarisation puisque la région en question ne dispose pas encore d'armes nucléaires), malgré la réticence des Etats de la région, y compris de la Turquie à un tel projet - qui est aux yeux de Papandréou une première étape vers la neutralisation progressive de l'ensemble du continent, comme le

souhaitent d'autres partis de la gauche européenne ; le retour enfin, en Grèce, des dizaines de milliers de réfugiés de la guerre civile, combattants ou enfants enlevés pour être éduqués dans les démocraties populaires . Cet ensemble de propositions et de développements ne pouvaient laisser le Kremlin indifférent. Le premier ministre grec n'hésitait pas à aller plus loin en refusant de s'associer aux protestations occidentales dans l'affaire de l'avion sud-coréen abattu par les Soviétiques, voire, à l'occasion de sa visite au général Jaruzelski, en octobre 1984, en décrivant la situation de la Pologne comme une "nouvelle expérience dans l'Europe de l'Est socialiste, qui tend vers l'autogestion" (33). De leur côté, les Soviétiques, en favorisant le retour au pays du général Markos, figure légendaire de la guerre civile, qui aurait eu, du temps d'Andropov, la faveur de certains courants de l'appareil soviétique, faisaient pressions sur les communistes grecs en les poussant à s'adapter à une stratégie européenne de coopération avec l'Internationale socialiste (34).

La recherche implicite par les deux pays de l'appui de l'URSS

Certes des considérations de politique interne ont inspiré les ouvertures vers l'Est de M. Papandréou soucieux de neutraliser le Parti communiste dit "de l'extérieur" (K.K.E.) (9,37 % des voix aux élections d'octobre 1978) l'un des plus orthodoxes de l'Europe de l'Ouest et ayant une forte implantation au sein des syndicats ouvriers. Certes, aussi, au sujet de l'attitude à adopter envers l'URSS, les forces politiques grecques (la droite libérale et l'armée, la première résolument tournée vers l'Europe, la seconde vers les Etats-Unis et l'OTAN) étaient loin d'être unanimes, sans parler de quelques discordances internes au PASOK même, comme en témoignent entre autres, le limogeage, en janvier 1982, d'A. Fotilas, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, qui avait voulu associer la Grèce à des sanctions prises par les Dix à Bruxelles contre l'URSS dans l'affaire polonaise (35). Certes encore, le renouement gréco-soviétique a eu du mal à se traduire en actes non seulement politiques mais économiques, ce qui a fait écrire à un observateur occidental qu'"en fait le prétendu "rapprochement" d'Athènes avec l'Union Soviétique paraît être de même nature que le refroidissement des relations avec les Etats-Unis ; plus verbal que concret" (36).

Toutefois, ce qui importe à notre analyse, et qui a fait consensus au sein quasiment de toutes les formations politiques grecques, c'est qu'une restructuration de la politique étrangère grecque et un "rapprochement" avec l'Union Soviétique étaient vus comme nécessaires afin d'obtenir de

cette dernière un appui politique dans l'affaire de Chypre et dans les rapports avec la Turquie. Si en ce qui concerne Chypre, ce soutien s'est esquissé à plusieurs reprises, la Grèce ne semble pas avoir obtenu entière satisfaction à propos du différend en mer Egée où le seul objectif qui compte pour l'URSS, et de taille, est la liberté de circulation de ses navires marchands et de guerre. A défaut d'un appui politique accordé à Athènes, l'Union Soviétique lui propose, comme à la Turquie, un type d'assistance analogue à celui qu'elle réserve aux pays du Tiers-Monde qui facilite l'implantation d'une présence : barrages, usine d'alumine, électrification de la voie ferrée vers la Yougoslavie, extension des contrats de réparation dans les chantiers de construction navale (en échange de l'ouverture des marchés soviétiques aux produits agricoles grecs et turcs). Il faut noter toutefois que la Turquie est avec l'Inde, l'un des plus grands bénéficiaires de l'aide soviétique parmi les pays en voie de développement.

L'affaire chypriote a été à l'origine de la réorientation de la politique extérieure turque, tout comme celle de la politique grecque. En 1963-64, les dirigeants d'Ankara avaient au moins quatre raisons d'infléchir leur politique étrangère : le problème chypriote, estimaient-ils, ne trouverait de solution satisfaisante pour Ankara dans le cadre étroit de l'OTAN ; le rapprochement de la Turquie avec l'URSS priverait Mgr Makarios d'un puissant allié potentiel ; la Turquie, en revanche gagnerait aux Nations-Unies le soutien non seulement des Etats communistes, mais de certains des pays non-alignés ; elle obtiendrait, enfin, une aide économique susceptible de pallier l'insuffisance de celle des Etats-Unis.

Même si ces calculs ne s'avérèrent que partiellement exacts, la Turquie, isolée dans le Tiers-Monde, parvint néanmoins à assouplir l'attitude des Soviétiques sur le conflit chypriote. Moscou reconnaissait désormais l'existence dans l'île de "deux communautés nationales", ce qui revenait pratiquement à rejeter l'Enosis (rattachement de l'île à la Grèce). Cependant, certaines initiatives soviétiques comme la proposition, formulée en août 1974, de réunir une conférence internationale sur le problème chypriote, s'avérèrent incompatibles avec le refus des gouvernements turcs successifs d'internationaliser cette question chypriote. Sur l'autre pomme de discorde entre Athènes et Ankara, qu'est la délimitation des eaux territoriales en mer Egée, les thèses soviétiques semblent pencher en faveur de la Turquie, pour deux raisons essentielles. En premier lieu, les Soviétiques estiment qu'il n'est pas de leur intérêt d'adopter une attitude ostensiblement favorable à la Grèce, la Turquie étant stratégiquement plus importante. En second lieu, si la proposition d'Athènes tendant à rétablir la règle des douze milles devait être adoptée, la mer Egée deviendrait un lac grec,

ce qui risquerait de perturber la circulation de navires soviétiques dont le passage dépendrait d'une autorisation spéciale. Or, le passage libre des détroits - que les Soviétiques s'apprêtent à faire franchir par le "Kremlin" au risque de provoquer de nouveaux débats académiques sur la convention de Montreux et la libre circulation en Egée - sont d'une importance vitale pour l'URSS notamment dans la compétition de son escadre méditerranéenne (SOVMEDRON) avec la sixième flotte américaine. Redoutant qu'Athènes ne consente à Moscou la garantie du "passage libre" (c'est-à-dire sans les restrictions du "passage inoffensif") à travers les couloirs que la flotte soviétique utilise aujourd'hui, B. Ecevit proposa aux Soviétiques, en juin 1978, des "facilités". Il s'efforça alors de faire apparaître la concordance des intérêts turcs et soviétiques face au "révisionnisme" grec. En ce qui concerne la militarisation des îles du Dodécanèse, autre sujet de désaccord entre Athènes et Ankara, quels que soient les arguments juridiques et les rappels historiques des uns et des autres, il paraît difficilement concevable que l'URSS voie d'un oeil favorable cette militarisation et surtout l'intégration de l'île de Limnos dans les manoeuvres de l'OTAN.

Ce n'est pas l'un des moindres paradoxes des relations Est/Ouest, et l'une des plus singulières contradictions inhérentes au camp de l'Ouest que de voir deux de ses membres rechercher avec plus ou moins de vigueur et de bonheur, l'appui ou l'arbitrage de Moscou dans les litiges qui les opposent. De son côté, la politique prudente et attentiste que conduit l'URSS, favorise son occupation d'une partie, la plus grande possible, de l'espace conflictuel né de tensions entre la Turquie et la Grèce d'une part, entre ces deux dernières et les Etats-Unis de l'autre. Plutôt que d'encourager les deux pays à s'affronter, ce qui entraînerait des conséquences imprévisibles, y compris pour la sécurité de ses propres frontières du Sud, l'URSS semble viser l'affaiblissement de la position hégémonique des Etats-Unis, dans cette partie de la Méditerranée, comme dans d'autres régions du monde et l'accroissement de la vulnérabilité du "maillon faible" de l'OTAN. D'un autre côté, l'armement à outrance de la Turquie et de la Grèce, nourri par la méfiance réciproque, ne doit pas manquer d'inquiéter l'URSS. Armement qui, dans le cas d'un affrontement conventionnel, au demeurant plutôt invraisemblable dans la conjoncture actuelle, même si les motifs de conflits locaux ne manquent pas (il suffit de rappeler par exemple combien les rapports de chacun des deux pays avec la Bulgarie sont loin d'être au beau fixe du fait, d'une part, de la persécution de la minorité turque dans ce dernier pays et du différend gréco-bulgare sur les eaux fluviales de Nestos de l'autre) ou généralisé Est/Ouest, risque d'être utilisé contre elle-même ou contre les siens.

*

* *

Les rapports de la Turquie et de la Grèce avec les Etats-Unis - dont on ne peut nier le caractère asymétrique - et l'URSS et l'usage qu'elles font de leur contentieux, dans leurs politiques aussi bien américaine que soviétique, confirment l'idée suivant laquelle les déterminations internationales n'agissent pas seulement comme des contraintes mais également quelques fois comme des ressources. Soucieux d'atténuer leur position plus ou moins subordonnée dans le système international et de négocier au plus haut prix leur lien avec les Etats-Unis et leur appartenance à l'Alliance Atlantique, la Turquie et la Grèce s'efforcent notamment depuis le choc chypriote de secouer le carcan de la dépendance. En effet, la crise chypriote a eu un rôle catalyseur : elle est à l'origine de la restructuration par la Grèce et par la Turquie de leurs rapports avec les Etats-Unis et avec l'URSS.

Enfin, le facteur "turc" dans la politique étrangère de la Grèce et plus particulièrement dans sa politique envers les deux Grands occupe incontestablement une place plus importante que le facteur "grec" dans la politique d'Ankara vis-à-vis des mêmes Grands. Les redéploiements subséquents à l'affaire chypriote une fois la part de la rhétorique faite, et les efforts des deux pays afin de neutraliser l'URSS voire de recourir plus ou moins explicitement à son arbitrage politique, ne remettent pas en cause l'appartenance au camp occidental de la Turquie et de la Grèce qui ont, toutes deux besoin de parapluie américain pour assurer leur sécurité. La place des deux pays dans les méga-systèmes que sont les politiques extérieures des deux super-puissances est, somme toute, comparable, en dépit des préférences qui peuvent être marquées vers l'un d'entre eux.

NOTES

Mme Yvette Benusiglio a eu l'amabilité de lire ce texte et de faire des suggestions.

- (1) Voir entre autres Z. Laïdi (sous la direction de), L'URSS vue du Tiers-Monde, Paris, Karthala, 1984; J.L. Domenach et Z. Laïdi, "Les relations cardinales : Réflexions sur le marché idéologique international", Esprit, novembre 1985, pp. 55-64 ; divers travaux présentés aux journées d'études des 28 et 29 avril 1986, du Centre d'études et de recherches internationales sur les "relations cardinales" ; le numéro de Relations internationales (n° 41, printemps 1955) consacré aux "vingt ans d'histoire des relations internationales" et plus particulièrement l'article de P. Milza, "Mentalités collectives et relations internationales" (p. 93-109) ; A. R. Zolberg, "L'influence des facteurs 'externes' sur l'ordre politique interne" in J. Leca et M. Grawitz (sous la direction de), Traité de science politique, Paris, P.U.F., 1985, p. 567-598.
- (2) Voir à propos de l'image et plus particulièrement de celle de l'URSS en Amérique latine, l'effort de systématisation d'A.C. Peixoto qui dégage quatre éléments constitutifs ; à savoir l'objectivité (historicité des rapports, proximité géographique, courants migratoires, rapports diplomatiques), l'intensité (qui nécessite la prise en compte d'un nombre accru de variables), la qualité (système politique, performances économiques, position dans le système international) et la stabilité (les changements dans l'environnement régional ou global de même que les mutations politiques économiques ou stratégiques intervenues dans un pays donné), "L'image de l'URSS en Amérique latine". Le cas du Brésil et de l'Argentine" in Z. Laïdi (sous la direction de), L'URSS vue du Tiers-Monde, op. cit., p. 171-185.
- (3) T.A. Couloumbis, J.A. Petropoulos, M.J. Psomiades, Foreign Interference in Greek politics : an historical perspective, New York, Pella Publishing Company, 1976, p. 9, cité par P.E. Dimitras, "La Grèce en quête d'une politique indépendante", Revue française de science politique, février 1983, p. 110.
- (4) Rapporté par L.S. Wittner, American Intervention in Greece, 1943-1949, New York, Columbia University Press, 1982, p. 307.
- (5) Cf. P. Dimitras, art. cité., p. 110 qui cite T.A. Couloumbis, J.A. Petropoulos, H.J. Psomiades, op. cit., p. 148-151.
- (6) Cf. T.A. Couloumbis, The United States, Greece and Turkey. The Troubled Triangle, New York, Praeger Publishers, 1983, p. 18.

- (7) Cf. P.E. Dimitras, art. cité., p. 114.
- (8) Voir à un propos, P. Dimitras, "L'anti-occidentalisme grec", Esprit, juin 1984, p. 123-130 et J.C. Loulis, "Papandreou's Foreign Policy", Foreign Affairs, Hiver 1984/85, passim.
- (9) Cf. L.S.Wittner, op. cit., p. 136 et P. Nikiphorou, "Trente ans de politique américaine en Grèce", Le Monde diplomatique, mai 1974.
- (10) Cf. Ç. Keyder, "The American Recovery of Southern Europe : Aid and Hegemony", Rapport présenté au colloque sur "The Political Economy of Southern Europe", Paris, 7-8 juin 1983, miméo.
- (11) La Turquie et la Grèce figurent aux premiers rangs des meilleurs acheteurs du matériel militaire américain. Voir The New York Times, 12 octobre et 18 novembre 1984 ; The Washington Post, 15 novembre 1984 et Aviation week and Space Technology, 14 mai 1984, p. 26. Cité par M. T.Klare, "Reprise des ventes d'armes aux pays du Tiers-Monde", Le Monde diplomatique, septembre 1985.
- (12) Voir J. Chipman, "Flanc sud de l'OTAN : sur-exposé et sous-protégé", Politique internationale, n° 30, hiver 1985-1986, p. 285-296.
- (13) B.J. Bernstein, "The Cuban Missile Crisis, Trading the Jupiters in Turkey ?" Political Science Quarterly, vol. 95, n° 1, printemps 1980, p.101.
- (14) Cf. P. Nikiphorou, art. cité.
- (15) "La montée en puissance du Brésil : concepts et réalités", Revue française de science politique, 30(2), avril 1980, p. 329-330. A ce propos, voir sur la Turquie l'article de J.F. Bayart, "La politique extérieure de la Turquie : les espérances déçues", Revue française de science politique, 31(5-6), octobre-décembre 1981, p. 861-889.
- (16) Cf. C. Rozakis, "La politique étrangère grecque - 1974-1985. Modernisation et rôle international d'un petit Etat", Les Temps modernes (La Grèce en mouvement), décembre 1985, n° 473, p. 865.
- (17) Cf. Le Monde, 17 janvier 1979.
- (18) Cf. Rapport intérimaire de la sous-commission sur la région Sud (par T. Frinking), Assemblée de l'Atlantique Nord, Commission politique, octobre 1985, miméo , p. 9.

- (19) Cf. Le Monde, 9 septembre 1983.
- (20) Voir G. Aronson, "Quand le Tiers-Monde devient partie prenante dans la fabrication et le commerce des armements", Le Monde diplomatique, mars 1985, p. 11.
- (21) M. Marceau, "Athènes : scènes de ménage sans vrai désir de divorce", Le Monde, 24-25 juillet 1983.
- (22) "De la farce ataraxique", Les Temps modernes, (La Grèce en mouvement), décembre 1985, n° 473, p. 1011.
- (23) "Larges extraits de l'allocution prononcée par le premier ministre et président du PASOK au 1er Congrès du PASOK", Athens News Agency, 10 mai 1984, p. 5.
- (24) Cf. C. Rozakis, art. cité., p. 875.
- (25) Cf. T. A. Couloumbis et J.O. Iatrides, Greek American Relations. A critical Review, New York, Pella Publishing Company, 1980, p. 37.
- (26) P. Linardos, "Vers une relève politique en Grèce", Le Monde diplomatique, septembre 1981.
- (27) C. Iréan, "Le socialisme grec à l'épreuve : les Etats-Unis, alliés nécessaires et maudits", Le Monde, 9 mai 1984.
- (28) Voir Le Monde, 28 octobre 1985.
- (29) T. A. Couloumbis cite les chiffres de 1,25 millions pour les Grecs et de 54 000 pour les Turcs. The United States, Greece and Turkey, op. cit., p. 108.
- (30) International Herald Tribune, 16 mars 1984.
- (31) Voir Le Monde, 29 mars 1985 et la presse turque de l'époque.
- (32) Cf. Le Monde, 17 septembre 1974.

- (33) S. Kouloglou, "Un socialisme sans teinte sous le signe de l'austérité", Le Monde diplomatique, avril 1985.
- (34) Selon A. Adler, "La stratégie d'Andropov : diviser Européens et Américains", Libération, 25 août 1983.
- (35) Cf. Le Monde, 9 octobre 1984.
- (36) C. Tréan, "Le socialisme grec ...", art. cité.